

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Vendredi 26 juin 2020



UNE ASSOCIATION  
QUI SOUTIENT  
**VOS PROJETS**  
AU QUOTIDIEN



Assemblée Générale 2020

**Saison 2019**

**Centre SocioCultural du Mellois**

8, place René Groussard -79500 MELLE - ☎05 49 29 04 05  
courriel : [contact.melle@csc79.org](mailto:contact.melle@csc79.org) - Site : [melle.csc79.org](http://melle.csc79.org)



# Sommaire

<b>Rapport Moral</b> _____	p.4
<b>Rapport d'Activité 2019</b> _____	p.6
La Petite Enfance .....	p.6
L'Enfance .....	p.17
La Jeunesse .....	p.22
La Famille et les Adultes .....	p.28
La Communication .....	p.36
Les Ateliers .....	p.38
<b>Organigramme</b> _____	p.39
<b>Rapport Financier</b> _____	p.40
Le Rapport de Gestion .....	p.41
Le Compte de Résultat 2019 .....	p.43
Le Bilan 2019 .....	p.45
Le Budget 2020.....	p.47

# Rapport Moral

Depuis sa création, en 1979, le CSC du Mellois a toujours eu comme ambition de faire vivre et de développer du lien entre les habitants.

Cette priorité doit permettre à chacun de trouver sa place au sein de notre société, de prendre des initiatives et/ou de s'inscrire dans des projets collectifs qui font sens pour lui.

C'est l'objectif majeur du CSC.

Cette année 2019 restera dans la mémoire des salariés et du Conseil d'Administration une année d'une très grande richesse. Le départ du directeur en place, Laurent Luesma, et l'arrivée de notre nouvelle directrice, Delphine Clochard, aura été un évènement qui ne sera pas passé inaperçu tant par sa simple actualité que par la densité du travail demandé à tous les deux pour faire en sorte que ce transfert se passe dans les meilleures conditions possibles. Mission réussie et je leur adresse tous mes remerciements.

En mai 2019 nous avons finalisé un travail collectif de réflexion pour construire notre nouveau Projet Social 2020-2023. Chaque salarié et administrateur a participé à cette construction via une formation collective « Cohésion-Coopération-Collaboration : cultiver une nouvelle posture et des clés pour activer le pouvoir d'agir des habitants ». Un travail très dense au terme duquel nous affirmons les trois axes du nouveau projet social : aller vers, développer le pouvoir d'agir, la transversalité.

Mission accomplie. À l'issue de la présentation du Projet à la CAF nous avons été félicités, par écrit, pour la qualité de notre travail.

Je tiens ici à transmettre à l'ensemble des salarié.e.s et administrateurs-rices ces félicitations, et à les remercier.

Voilà un bel exemple de développement du pouvoir d'agir de chacun... car développer son pouvoir d'agir consiste à accroître sa capacité à intervenir, par l'apprentissage et l'acquisition de savoirs, pour changer une situation et/ou s'affranchir d'une difficulté.

L'affirmation du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs dans notre projet social nous engage. Nous devons collectivement incarner cette volonté dans nos pratiques, la rendre visible et la mettre au débat avec nos adhérents, les partenaires, les habitants du territoire. Des échanges qui permettent, ici à des personnes investies sur la préparation du carnaval, là à des jeunes danseuses de l'atelier danse, de prendre conscience qu'ils sont le point de départ de toute action et d'en définir les modalités, le contenu, le calendrier... Une autre démarche que celle de la participation à des évènements définis par le centre socioculturel et une manière de dépasser la baisse de mobilisation des habitants pour faire vivre des évènements annuels comme : la fête de Noël, la bourse aux vêtements, le Carnaval...

Dans cette même perspective, cette année aura vu un groupe d'adolescentes animé par une envie de voyager, organiser un séjour d'une

semaine à Londres. Elles ont construit ce projet de A jusqu'à Z en parfaite autonomie et sous la responsabilité de notre animatrice référente jeunesse. Bel exemple du développement du pouvoir d'agir d'habitants.

La démarche du collectif d'accès aux droits est similaire. Ça n'aura échappé à personne, l'ensemble des démarches administratives françaises dépendent aujourd'hui de l'outil informatique personnel. Les guichets ferment les uns après les autres. Dans ces conditions que faire si je n'ai pas d'ordinateur à la maison, ni de connexion internet ? C'est un constat et une question que partageaient des habitants jusqu'à cette rencontre entre eux il y a maintenant 2 ans. À force de partage, d'échanges et de réunions ils construisent des pistes d'actions locales avec des partenaires locaux.

Nous restons convaincus que la qualité et la solidité des liens que nous réussirons à mettre en place ensemble ne peut s'accomplir qu'avec votre mobilisation.

N'hésitez pas à venir nous voir pour échanger, partager des envies de projets ou simplement nous rencontrer.

Franck BONNET

Président du Centre SocioCulturel du Mellois.



Présentation du Projet Social 2020/2023 à la CAF des Deux-Sèvres (26/09/2019)

# LA PETITE ENFANCE

## Le Multi Accueil



### **GÉNÉRALITÉS : CHIFFRES ET FONCTIONNEMENT**

#### **Principe :**

Organiser et assurer l'accueil collectif d'enfants avant leur entrée à l'école. Dans certains cas, l'accueil peut se prolonger jusqu'à 6 ans.

#### **Organisation :**

3 types d'accueil sont proposés du lundi au vendredi :

L'accueil régulier pour les familles à la recherche d'un mode de garde collectif, ayant des besoins réguliers.

L'accueil occasionnel pour les familles souhaitant un mode de garde ponctuel en vue principalement de favoriser la socialisation de leur(s) enfant(s).

L'accueil d'urgence, pour des cas de force majeure.

L'agrément reste identique aux années précédentes.

L'équipe du secteur est en mesure d'accueillir :

- 8 enfants de 7h30 à 9h
- 24 de 9h à 17h30
- 8 de 17h30 à 19h

Sur une journée, quand le groupe est au complet, le nombre de bébés (10 semaines à 15/18 mois) s'élève à 8, celui des plus grands (15/18 mois à 3/4 ans) à 16.

#### **Accessibilité :**

Les places disponibles au multi-accueil sont accessibles via la commission d'attribution des places qui a lieu fin mars. Elle se compose d'un membre du Conseil d'Administration, d'un élu de la Communauté de Communes et de la responsable de secteur.

Lors de cette commission, les demandes sont étudiées au cas par cas, en fonction d'un nombre de critères pré-établis.

Cette année, 33 enfants se sont vus attribuer une place en accueil régulier et 16 en accueil occasionnel. Aucun accueil d'urgence n'a été réalisé.

Le tarif appliqué est évalué en fonction des ressources du foyer.

Les familles sont essentiellement originaires du secteur mellois en ce qui concerne leur lieu d'habitation. Un petit groupe d'entre elles y travaille.

13 demandes n'ont pas pu être honorées. Dans ce cas, les familles concernées ont été invitées à se rapprocher de l'animatrice du Relais Assistants Maternels pour envisager un accueil individuel pour leur enfant. Une information concernant l'existence de haltes-garderies sur le territoire leur ait également transmise.

## Fréquentation :

Le taux d'occupation calculé sur les heures facturées est de 71,24%.

Celui calculé sur les heures réalisées est de 66,69%.

Le taux d'écart entre les heures réalisées et les heures facturées est inférieur à 107%.

Le constat est fait cette année encore d'une baisse conséquente du taux de fréquentation pendant la période des vacances scolaires.

## PRINCIPAUX OBJECTIFS :

- Accueillir des enfants de 10 semaines à 3 ans pendant la journée
- Favoriser leur socialisation
- Développer leur autonomie en respectant le rythme de chacun

## LES ACTIVITÉS : THÉMATIQUES ET PARTENARIATS

### Éveil artistique et culturel :

- ✓ Eveil musical : intervention d'une dumiste de l'Ecole de musique de Melle tous les deux mois. Elle apporte différents instruments de musique, laisse les enfants les découvrir, propose des chants, des histoires.
- ✓ Sorties à la médiathèque de Melle : une fois par mois avec des temps de lecture pour les tous-petits. Les enfants ont la possibilité de ramener à la maison un livre emprunté. Les animatrices de la médiathèque en binôme avec une professionnelle de l'équipe propose une lecture animée aux enfants ("Raconte Tapis, Kamishibaï). Les sorties sont accompagnées par des bénévoles et des parents.
- ✓ Lectures animées par la troupe Patati et Nanana (Association « La Ronde des jurons »).
- ✓ Pièce de théâtre de la compagnie Torrent-ciel (Association « GAJ'ART »).

### Sport :

- ✓ Éveil corporel (babygym) : intervention tous les deux mois d'un animateur sportif (Association Vent d'Ouest à Niort).

### Environnement / nature / patrimoine :

- ✓ Mise en place de bonnes pratiques relatives à la santé environnementale : rencontre avec Mme PORTA de la CCMP pour mieux recycler nos déchets ; participation à la présentation du guide recocrèche proposée par l'AMS.
- ✓ Dans le cadre d'une journée proposée par la PMI à ses salariés, mise à disposition d'un membre de l'équipe Petite Enfance du CSC, pour animer un atelier visant à promouvoir l'utilisation du nettoyage à la vapeur haute pression, notamment dans les structures accueillant des enfants.

- ✓ Organisation de balades de saison sur le chemin de la découverte avec les assistantes maternelles qui fréquentent le RAM et les bénévoles ou parents qui le souhaitent.



### **Soutien à la parentalité :**

- ✓ Implication dans le réseau « Chat Croque » qui a proposé tout au long de l'année, des actions régulières telles que des ateliers parents-enfants, des soirées et conférences, ou encore un spectacle à destination des familles.
- ✓ Participation à la Semaine Nationale de la Petite Enfance sur le thème "Pareil/Pas pareil" en partenariat avec le RAM.

### **Autres projets en partenariat :**

- ✓ Participation régulière au PEDT qui concerne les enfants de 0 à 3 ans, ainsi qu'au groupe de travail qui en a découlé, autour de l'accueil de l'enfant en situation de handicap et de sa famille.
- ✓ Participation aux temps de travail, à AIFFRES, qui réunissent ponctuellement les directrices d'EAJE du département. Partage de pratiques, d'expériences.
- ✓ Rencontre avec Olivier TROUILLON de l'association « Toits Etc » à Melle, échanges sur leur fonctionnement et celui du secteur petite enfance

### **L'ÉQUIPE : FORMATIONS ET RÉUNIONS**

- ✓ Temps d'analyse de la pratique, d'une durée de 2 heures, 5 fois dans l'année, pour l'équipe du multi-accueil (intervenante Émilie MICHEL). Le même format d'intervention s'est également organisé en partenariat avec la CCMP, concernant les directrices de structures du territoire.
- ✓ Formation de 3h lors d'une journée pédagogique sur "L'estime de soi/ la confiance en soi des enfants, comment les valoriser?" (intervenante Émilie MICHEL).
- ✓ Participation de l'éducatrice de jeunes enfants et d'une animatrice petite enfance au Salon Petit-1 organisé à Nantes (conférences, ateliers).

- ✓ Formation d'une journée autour des "bonnes pratiques en hygiène alimentaire" à laquelle a participé le personnel de cuisine.
- ✓ Réunion mensuelle d'1h30, avec l'ensemble de l'équipe pédagogique du secteur petite enfance, organisée en soirée. La rencontre permet une information générale des activités du CSC, et un échange sur les pratiques professionnelles en s'appuyant sur le projet pédagogique, des ajustements managériaux.
- ✓ Temps d'échanges bi-mensuel de 30 min, mené par l'éducatrice de jeunes enfants, directrice adjointe, avec l'équipe du multi-accueil : il permet d'évoquer les projets, l'organisation, les activités et les difficultés rencontrées.
- ✓ Formation collective (équipe du CSC au complet) autour de la « Cohésion-Coopération-Collaboration » avec pour objectif d'activer les clefs du pouvoir d'agir des habitants du territoire et intégrer les outils de la facilitation dans notre travail au quotidien.

## Les Haltes-Jeux / Ludothèque

### GÉNÉRALITÉS :

#### Principe :

Accueillir les familles et leurs enfants (de 0 à 3 ans) autour d'une animation et proposer aux familles d'emprunter des jeux. Action gratuite et sans inscription.

#### Spécificité :

Le camping-car aménagé du CSC (Bébébus), permet l'itinérance de l'action sur 5 lieux différents, à Melle et aux alentours.

#### Organisation : ( en périodes scolaires uniquement)

##### *Halte-jeux / Ludothèque*

- Le lundi matin à l'Espace Enfance Famille (E.E.F) à Melle,
- Le mercredi matin à la salle du Mélia à Melle,
- Le jeudi matin, en alternance, dans les salles des fêtes de Chail, Paizay-le-Tort, Saint-Martin-lès-Melle et Saint-Léger de la Martinière (halte-jeux accessible aux enfants accompagnés d'une assistante maternelle exerçant dans le RPI).

##### *Ludothèque*

- Le samedi matin à l'E.E.F, une fois par mois, d'octobre à mars.



## PRINCIPAUX OBJECTIFS :

- Proposer aux familles un temps de découverte et de jeu avec leur enfant
- Renforcer le lien d'attachement avec son enfant
- Proposer des temps d'éveil et de socialisation aux enfants
- Créer l'opportunité de rencontrer d'autres familles
- Aller à la rencontre des familles les plus éloignées

## CHIFFRES :

Nombre de séances	103
Nombre d'enfants ayant fréquenté l'action	124
Nombre de familles ayant fréquenté l'action	109
Total des présences(ou passages) réalisés sur tous les sites	517
Nombre d'enfants par séance en moyenne	5

## OBSERVATIONS :

Les haltes-jeux / ludothèques continuent comme chaque année à toucher la famille sous toutes ses formes.

Les différents sites proposés rendent l'action accessible au plus grand nombre, qu'il soit véhiculé ou non.

A chaque rentrée, tant à l'E.E.F qu'au Mélia, un petit groupe se constitue et crée une dynamique nouvelle.

La participation des familles se voit renforcée lors des ateliers spécifiques que sont la babygym, l'éveil musical ou les histoires contées à la médiathèque.

Concernant l'itinérance, la fréquentation est très irrégulière. Le constat est fait que les familles se déplacent plutôt sur l'action en fonction de l'endroit où elle se trouve, et non en lien avec leur lieu de résidence. La dynamique de groupe est de fait, moins marquée sur ces sites.



Pour des raisons d'organisation, la ludothèque se déroule un samedi par mois depuis octobre.

Le CSC souhaitait activer les clefs du pouvoir d'agir des participants en proposant des temps de rencontre, pour penser une organisation qui permettrait d'augmenter le rythme de l'action.

Ce processus prend du temps et les familles ne se sont, pour le moment, pas saisies de cette opportunité.

## Les Actions Passerelles dans les Écoles

### **GÉNÉRALITÉS :**

#### **Principe :**

Faciliter l'entrée à l'école maternelle des enfants scolarisés pour la première fois, tout en associant les parents à ce projet. Concerne les enfants à partir de 18 mois. Action accessible aux assistantes maternelles après accord des parents.

Une ludothèque est proposée en même temps, à destination des instituteurs. Action gratuite et sans inscription.

#### **Spécificité :**

Le camping-car aménagé du CSC (Bébébus), permet l'itinérance de l'action sur 7 écoles différentes, à Melle et aux alentours.

#### **Organisation :**

Les lundis et vendredis matins, sur les périodes scolaires, dans les écoles de :

- Melle (Jacques Prévert et Sainte-Marie)
- Paizay-le-Tort
- Chail
- Saint Martin-lès-Melle
- Saint-Léger de la Martinière
- Maisonnay

### **PRINCIPAUX OBJECTIFS :**

- Faciliter l'intégration scolaire
- S'adapter aux besoins spécifiques des 18-36 mois

## CHIFFRES :

Nombre de séances total (7 écoles concernées)	54
Nombre de séances/écoles en moyenne	7/8 séances
Nombre d'enfants différents ayant participé à l'action	161
Fréquentation moyenne	7 enfants par séance

## OBSERVATIONS :

Cette année, les animatrices et enseignants accueillent les familles plus tôt, dès 9h, dans la grande majorité des écoles. Cette organisation est facilitante pour les parents qui déposent l'aîné(e) et rejoignent directement l'action passerelle avec le/la plus jeune.

Pour pouvoir faire profiter de cette opportunité à leurs enfants de façon régulière, les parents qui travaillent s'organisent en posant des jours de congés ou mobilisent les grands-parents.

Des rituels sont instaurés en fonction de chaque établissement, les familles et leurs enfants se repèrent dans l'organisation de la classe et chacun se projette plus sereinement vers la rentrée scolaire en se familiarisant avec ce nouvel environnement.

Les enseignants jouent un rôle de réassurance auprès des participants et préparent l'intégration des futurs élèves.

Les enfants de la maternelle sont heureux d'accueillir de nouveaux camarades.

Le prêt de jeux, à destination des enseignants et de leur classe, permet de varier les activités proposées aux élèves en s'adaptant à leurs besoins au fur et à mesure de leur acquisition.

A noter cette année, la fermeture annoncée de l'école de Maisonnay en septembre 2020.

Une fusion est envisagée entre le RPI de Chail/Saint Vincent et Sompt/Maisonnay.

Par conséquent, l'école de Sompt ferme et la maternelle est déplacée à Chail.

Les familles de Maisonnay ont ainsi été invitées à profiter de l'action passerelle qui se déroule à Chail.

Pour finir, si la fréquentation sur le site de l'école Jacques Prévert à Melle a chuté, la fréquentation sur les autres sites reste tout à fait satisfaisante.

## Le Relais Assistantes Maternelles



### GÉNÉRALITÉS :

#### Principe :

Les Relais Assistants Maternels (RAM) sont des lieux d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil. Les RAM apportent aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

#### Organisation :

##### *Temps d'ouverture au public*

- Accueil des assistants maternels : les mardis, jeudis et vendredis matin
- Permanences téléphoniques : les mardis et vendredis après-midi
- RAM itinérants les mardis et vendredis matins pendant la première semaine des vacances scolaires.

##### *Hors temps d'ouverture au public*

- Participation au réseau des RAM du pays Mellois ("Chat Croque") dont le but est de proposer des actions en soutien à la parentalité (ateliers parents/enfants, conférences...)
- Poursuite du projet de fonctionnement commun des 5 RAM
- Participation aux réunions de réseau départemental

### PRINCIPAUX OBJECTIFS :

- Rompre l'isolement des professionnels de l'accueil individuel
- Informer, orienter, former ces professionnels
- Aider les parents employeurs

#### Mission renforcée 2019 :

La professionnalisation des assistants maternels

### CHIFFRES :

Nombre d'assistantes maternelles sur le territoire en 2019 : 38

Nombre d'enfants accueillis : 50

Nombre d'assistantes maternelles ayant fréquenté le RAM : 28

Nombre de nouvelles assistantes maternelles agréées : 0

Nombre de parents ayant contacté le RAM : 26

## ACTIVITÉS EN PARTENARIAT :

- Rencontres inter-générationnelles avec le foyer logement de Melle
- Histoires contées en partenariat avec la médiathèque
- Participation et organisation de la Semaine Nationale de la Petite Enfance et balades de saison avec l'équipe du multi-accueil
- Dans le cadre du réseau "Chat Croque", organisation d'un café des parents avec Marie MICHALAK, EJE intervenante extérieure, sur le thème des émotions.
- Prise de contact avec Philippe FERET de l'association "Pour du vent", en vue de participer au concours organisé sur le thème du vent en avril 2020.



## OBSERVATIONS :

Le RAM de Melle reste un pôle ressources pour une partie des assistantes maternelles du territoire.

Toutefois, la fréquentation a connu une baisse depuis la rentrée de septembre. L'explication se situe en partie dans la difficulté à faire venir de nouvelles professionnelles sur les temps d'ateliers. En effet, certaines n'osent pas, d'autres ne sont pas véhiculées, d'autres encore, n'en perçoivent pas réellement l'intérêt.

Par ailleurs, le nombre de professionnelles ne cesse de chuter. En effet, aucun nouvel agrément n'a été délivré cette année alors qu'une partie des assistantes maternelles a pris sa retraite.

Les assistantes maternelles ont pu bénéficier d'une formation spécifique concernant l'accueil de l'enfant en situation de handicap.

La fin d'année a été marquée par le départ de l'animatrice du RAM et accueillante LAEP Laurence SIDAMBAROMPOULE, qui exerçait au sein de l'association depuis 17 ans.

## Lieu d'Accueil Enfants Parents

### GÉNÉRALITÉS :

#### Principe :

Lieu d'accueil et de soutien à la parentalité créé pour favoriser la qualité du lien d'attachement entre les parents et les enfants. Nécessite la présence de 2 accueillants.

**Intitulé de l'action :** "Forum des familles"

**Organisation :** (en périodes scolaires uniquement)

#### *Temps d'accueil*

- Le lundi matin à la structure "Chat Perché" à Lezay
- Le mercredi matin et le jeudi après-midi à l'E.E.F à Melle

#### *En dehors des temps d'accueil*

- **La supervision :** Elle favorise une réflexion en équipe avec le soutien d'un professionnel extérieur, sur certaines situations rencontrées. Elle aide chaque accueillant à analyser et à questionner sa pratique, à repérer les champs de résonances et les émotions afin de cheminer et d'évoluer dans la relation d'aide à l'enfant et à l'adulte référent.  
Ces temps s'effectuent en commun avec les accueillants des LAEP du sud Deux-Sèvres. Ils ont lieu 5 fois dans l'année pendant 3 heures et sont réalisés par Myriam DEVER, formatrice et psychologue.
- **Les réunions :** Elles permettent le travail en réseau départemental. Ces rencontres contribuent à mettre en oeuvre les différentes modalités d'organisation des LAEP, à proposer des plans de communications adaptés et pertinents, à inscrire l'action et l'articuler avec l'offre de service en matière de parentalité sur le territoire.
- **La formation :** Cette année, les accueillantes ont bénéficié du deuxième volet de formation concernant "L'observation et l'aménagement de l'espace" proposée par la Caisse d'Allocations Familiales.

### PRINCIPAUX OBJECTIFS :

- Conforter et renforcer le lien parent-enfant en posant les parents comme premiers acteurs de l'éducation de leurs enfants
- Développer le lien social grâce aux échanges et à la mixité sociale
- Prévenir de façon précoce les troubles de la relation parent-enfant

## CHIFFRES :

102 matinées d'ouverture (Melle/Lezay)

35 familles accueillies (Melle/Lezay)

48 enfants accueillis (Melle/Lezay)

## OBSERVATIONS :

D'une manière générale, peu de familles fréquentent le LAEP.

Même si le site de Lezay connaissait plus de succès sur la première partie de l'année, le taux de fréquentation a considérablement chuté depuis la rentrée.

Une réunion s'est déroulée en février. Elle avait pour objectif de mieux faire connaître cette action de soutien à la parentalité, d'en préciser les objectifs à l'ensemble des partenaires et d'annoncer les prochaines portes ouvertes qui se sont déroulées en avril.

Un article est paru dans le journal local pour tenter de remobiliser les familles et un travail de fond s'est enclenché et a abouti sur une nouvelle plaquette destinée aux familles et aux institutions.

Depuis la rentrée, sur le site de Melle, nous remarquons une légère augmentation de la fréquentation.

Après discussions avec nos partenaires CAF et MSA, il a été décidé pour 2020, de proposer un temps d'accueil supplémentaire à l'E.E.F sur les premiers mercredis des vacances scolaires.

# Le Secteur Enfance

## L'Accueil de Loisirs

### Les mercredis

La fréquentation de l'accueil de loisirs les mercredis après-midi a conforté sa progression avec un total de 1 244 présences en 2019 (1 215 en 2018). Nous sommes ainsi passés de 30 à 38 enfants présents par jour au cours du premier semestre 2019 à 38 à 44 présents à partir de septembre (et encore davantage d'inscrits, pouvant dépasser les 55 enfants avec la liste d'attente).

L'embauche d'une cinquième animatrice à compter d'octobre a permis à la fois de répondre à ces demandes supplémentaires et aussi de limiter la mise en attente (peu confortable pour les familles concernées), tout en maintenant l'effectif d'enfants accueillis les mercredis en deçà de 50 enfants, dans un but pédagogique (beaucoup de désistements selon les fluctuations des plannings des parents).

85 enfants ont ainsi été accueillis en 2019, comme en 2018, il s'agit donc d'une présence plus importante des enfants inscrits.

La démarche pédagogique de l'accueil de loisirs des mercredis s'organise autour de différents projets menés en parallèle, permettant aux enfants d'y prendre part selon leurs envies. Ces projets sont enrichis de rencontres avec des structures partenaires :

- Un projet en lien avec le lycée agricole visait à observer les évolutions saisonnières (cultures, élevage) au travers de visites sur site à différentes saisons. Deux visites ont pu avoir lieu (d'autres annulées en raison des conditions météorologiques) ainsi que différentes animations et bricolages autour de ce thème.
- Une correspondance régulière avec l'accueil de loisirs de la Colomberie à Migné-Auxances a permis aux enfants d'échanger des courriers régulièrement (un à deux entre chaque vacances) sur la base du volontariat. Les enfants ont présenté leur accueil respectif (agrémenté de photos) puis ont rédigé des lettres pour se présenter individuellement et se choisir un-e correspondant-e en fonction de leur affinités (sports, animaux, hobbies) sans se voir. Le but était de se découvrir ensuite lors d'une rencontre prévue en juin mais annulée pour cause de canicule. Les échanges se sont poursuivis à la rentrée de septembre, rythmés par des conversations par visioconférence et des petits défis.
- Les rencontres avec l'EHPAD de l'hôpital local ont permis à des enfants et des résidents de préparer un spectacle de marionnettes (confectionnées ensemble). Ils l'ont présenté aux autres enfants de l'accueil de loisirs et du Multi-Accueil, et ensuite à l'EHPAD devant les autres résidents et leurs familles. Jolis moments d'échanges et de complicités. Depuis septembre, le thème est "les pâtes", nous avons fait de la pâte à sel, des madeleines, les enfants ont prévu de faire découvrir aux résidents le "slime"...

- Un mercredi par période les enfants se rendent à la Médiathèque de Melle pour assister à l'animation "conte et musique" mise en musique par l'Ecole de Musique du Pays Mellois.
- Les rencontres régulières avec les enfants du Multi-Accueil se poursuivent une fois par période, comme passerelle vers un accueil futur lors de leur scolarisation.

Le thème depuis septembre est "les travaux", un groupe d'enfants à commencé à coudre des coussins, faire des décorations, un autre a proposé des idées pour "marquer" l'Espace Enfance Famille (sculpture, décors extérieures...), d'autres veulent présenter un spectacle à la fin de l'année et un petit groupe veut faire un film d'animation.

### *Les petites vacances*

La fréquentation de l'accueil de loisirs des petites vacances a baissé en 2019 (1458 journées-enfants, soit -15 % par rapport à 2018) avec 212 enfants (contre 234 en 2018). On en revient à la situation de 2016, après deux années de hausses successives (2017 et 2018). Cet écart se constate sur l'ensemble des périodes de petites vacances de cette année 2019, avec un retour à une semaine moins fréquentée que l'autre à chaque période, sans explication particulière (pas de retour d'insatisfaction de familles ou de changement d'organisation familiale).

Ces chiffres incluent les inscrits à l'accueil 9-12 ans, dont la fréquentation est satisfaisante même si inégale selon les périodes (une fréquentation plus réduite aux vacances d'hiver mais plus forte au printemps et à l'automne, comme en 2018), et donc le fragile équilibre pour constituer un groupe suffisant.

Lors des petites vacances de 2019, les équipes ont pu adapter encore un peu plus la démarche pédagogique initiée sur plusieurs saisons successives l'été, et enrichie des rencontres et formations avec les autres CSC du département : laisser davantage d'espace pour l'initiative des enfants et l'accompagnement de leurs projets.

Le dispositif « *la Fabrique* » a d'abord permis de rendre visible aux enfants la prise en compte de leurs envies et une manière d'explorer avec eux leurs idées. Elle a permis l'émergence de nombreuses activités mises en place par les enfants. Ils se sont ainsi progressivement appropriés cette possibilité nouvelle qui leur était laissée : une diversité de jeux et d'activités qu'ils avaient la possibilité de mettre en place pour vivre leurs vacances à leur rythme, selon leurs envies. Les équipes d'animation ont aussi peu à peu fait évoluer leur posture, moins centrée sur l'activité planifiée que sur l'accompagnement des envies des enfants, la recherche de solutions ensemble plutôt que fournir une réponse, accueillir positivement les interactions et animer les conflits qui peuvent en découler.

Suite à l'été, les constats évoluant (les enfants s'appropriant ce nouveau fonctionnement) et les réflexions des équipes progressant avec l'expérimentation de postures nouvelles, une partie de l'équipe permanente du CSC a été sollicitée dans le cadre du « *Labo* » pour porter un regard critique et

constructif sur cette expérimentation en cours. Cela nous a conduits à recentrer la démarche d'accompagnement de projets et du Conseil d'Enfants autour d'un à deux projets collectifs principaux par semaine pour la rendre plus efficiente et lisible pour les enfants. Ainsi, aux vacances d'automne, des enfants ont organisés leur immersion dans le quotidien d'une ferme équestre (nourrissage et soins aux poneys, initiation à la relation à l'animal) grâce à l'accueil de Fabienne Kutten (Vac'Ani, Prailles-La Couarde). D'autres dans le même temps ont organisé une boum, et un autre groupe est parti en exploration à Zoodyssée pour découvrir la nourriture des animaux, en lien avec un soigneur.



### Les vacances d'été :

Durant l'été 2019, la fréquentation totale de l'accueil de loisirs 3-12 ans a été de 2 345 journées-enfants, soit 54 journées-enfants en moins qu'en 2018 (-2,25%) et toujours davantage qu'en 2017. Cela pourrait s'expliquer par le nombre de jours d'ouverture (37), soit un de moins qu'en 2018 mais une de plus qu'en 2017.

Malgré cette relative stabilité des présences, on constate une poursuite de la baisse du nombre d'inscrits (-5%) avec 192 enfants différents (10 de moins qu'en 2018 et 22 de moins qu'en 2017).

Lors de l'été 2019, il n'a pas été proposé de séjours (camps) liés à l'accueil de loisirs. Les conditions du renouvellement du projet social du CSC (forte mobilisation des équipes sur une formation, puis sur l'élaboration du nouveau projet social) n'ont laissé que peu de temps pour préparer l'été, et plusieurs échecs successifs dans la tentative d'organisation de séjours nous ont conduit à abandonner l'idée de séjours pour cet été-là. En revanche, les nuitées à l'accueil de loisirs ont été maintenues, même si elles n'avaient pas lieu chaque semaine pour ne pas épuiser les équipes.

A la demande des enfants l'an dernier, nous avons fait le choix cette année d'ouvrir l'Accueil 9-12 ans tout l'été, c'est-à-dire également au mois d'août. Cette expérimentation a eu du succès, les enfants étaient au rendez-vous et très satisfaits de cette continuité (11 à 21 inscrits par semaine en août, 13 à 20 en juillet). Cette expérience sera reconduite en 2020. L'Accueil 9-12 ans a ainsi accueilli 54 enfants au cours de l'été 2019.

Le maintien de la fréquentation globale de l'Accueil de Loisirs d'été 3-12 ans se fait donc malgré l'absence de séjours cet été-là et avec un accueil 9-12 ans supplémentaire en août. La plupart des inscriptions habituellement sur les séjours se sont reportées sur l'Accueil de Loisirs, et l'Accueil 9-12 ans a apporté quelques inscriptions supplémentaires en août.

Le renforcement des équipes d'animateurs à l'Espace Enfance Famille a été reconduit au cours de l'été 2019. Il permet une plus grande qualité pédagogique, avec davantage de liberté laissée aux enfants et de capacité à s'adapter à leurs envies.

Ce renforcement des équipes permet aussi et surtout de limiter le cumul de fatigue pour les animateurs, en assurant des temps de repos dans des journées qui ont de grandes amplitudes horaires. Le travail rendu ainsi possible avec de plus petits groupes d'enfants permet également de diminuer la fatigue et de renforcer la qualité relationnelle.

La démarche pédagogique initiée depuis plusieurs étés et centrée sur une liberté de mouvements et d'actions des enfants, puis sur la prise d'initiatives et la possibilité de les accompagner dans la mise en place de leurs jeux et leurs activités, a confirmé une nouvelle fois son intérêt. Elle génère de nouvelles situations à prendre en compte (gestion collective du matériel, désaccords et choix à faire ensemble, etc.) qui ne se posent pas quand l'adulte impose un programme et son organisation, mais qui génère autant de situations nouvelles avec un potentiel éducatif. Les équipes sont de mieux en mieux outillées pour gérer ces situations, en même temps que les enfants s'approprient de plus en plus cet esprit de vacances retrouvé. Quelques insatisfactions perdurent cependant quant à l'autonomie que nous aimerions susciter chez les enfants, mais qui trouve ses limites dans un collectif nombreux et relativement jeune. Nous continuons donc à affiner notre démarche.

## Vacances Plein les Yeux

Ce dispositif réunit, sur des valeurs communes, des séjours organisés par les Centres Socio-Culturels du département des Deux-Sèvres, pour les proposer à l'ensemble des adhérents des différents CSC. 10 enfants et ados du sud Deux-Sèvres se sont inscrits au CSC du Mellois



pour participer à l'un des 13 séjours proposés par d'autres CSC du département, 6 autres enfants et ados se sont inscrits au séjour en Bretagne proposé conjointement par le CSC du Mellois et l'association Belle et Lambon.

## L'Accompagnement à La Scolarité

Fin 2018 et début 2019, une série d'actions autour de l'école (« Café des Parents », action de type « porteurs de parole », etc.) ont permis d'échanger avec des groupes de parents sur leurs ressentis et leurs besoins autour de l'accompagnement de leurs enfants dans leur scolarité. Un projet d'expérimentation de temps partagés « parents-enfants » autour des devoirs (entraide entre familles) s'est dessiné, mais n'a pas pu être expérimenté comme envisagé au cours du dernier trimestre 2018-2019.

Il a été choisi de ne pas reconduire d'accompagnement à la scolarité « classique » en 2019-2020 pour ne pas court-circuiter cette initiative, et de travailler à dégager du temps aux animateurs permanents pour mieux accompagner ce type de projets dans la durée.

Ce travail de définition de priorités pour dégager du temps pour l'accompagnement de projets portés par des habitants (au cœur du nouveau projet social) est une démarche complexe qui n'aboutira qu'en 2020.

## Les Ateliers

### Danse modern' jazz

Intervenante : Nadège LOCHARD

95 participants jusqu'à juin 2019 (37 enfants / 46 ados / 12 adultes). Une partie du groupe a participé au Carnaval avec des danses en lien avec le thème des « super-héros ». En fin d'année, le gala de danse a permis comme chaque année de présenter aux familles les chorégraphies préparées avec Nadège.

Une hausse des inscriptions à la rentrée, avec 110 participants depuis septembre (48 enfants / 49 ados / 13 adultes).

### Cirque

Intervenant : David LEGERON

21 participants jusqu'en mai 2019, avec un groupe 4-6 ans et un groupe 6-10 ans

11 participants depuis septembre, avec un seul groupe 5-10 ans.

### Dessin

Intervenant : Laurent PERRIN

14 participants jusqu'en juin 2019, avec un seul groupe 7-14 ans

25 participants depuis septembre, avec deux groupes 7-14 ans.

# Le Secteur jeunesse

## Projet de jeunes



Le nouveau Projet Social 2020-2023 réaffirme l'importance de l'implication des jeunes dans leurs activités et leurs projets pour leur permettre de développer leur « pouvoir d'agir ». La dynamique autour des projets de jeunes et de l'implication des jeunes dans leurs activités est toujours un axe majeur du secteur jeunesse. Au cours de cette année 2019, plusieurs groupes de jeunes se sont mobilisés pour porter et réaliser leur projet.

Après une année à mener de nombreuses actions d'autofinancement, un groupe de huit filles de 12 à 14 ans est parti une semaine à Londres pour découvrir la ville et visiter les studios de cinéma Harry Potter. La préparation de ce séjour les a amenées à s'organiser et faire des choix ensemble, à être en relation avec de nombreux autres collectifs (activités du CSC, événements d'autres associations, actions dans les supermarchés) et à rencontrer des financeurs pour leur présenter leur projet. A l'issue de ce séjour, elles ont organisé un temps convivial pour projeter quelques photos de leur voyage et échanger avec les parents, les salariés et les administrateurs. Elles continuent de témoigner de leur démarche auprès des plus jeunes, et donner ainsi envie à d'autres de s'engager.

Un second projet de séjour a vu le jour au cours de l'été. Dans le cadre des activités estivales, les animateurs ont accompagné des jeunes dans la création d'un escape game qui a été mis en place à l'Hôtel du Ménoc. En septembre, des jeunes issus de ce groupe et quelques autres jeunes se sont réunis pour améliorer l'escape game avec la volonté de pouvoir l'ouvrir à un public large. Ils souhaitent ainsi pouvoir financer leur séjour en Grèce à la Toussaint 2020.

## Les Espaces Jeunes :

Le Centre Socioculturel, soutenu par la Communauté de Communes Mellois en Poitou et la CAF des Deux-Sèvres, développe une démarche d'animation en direction des 11-17 ans en s'appuyant sur différentes actions comme les espaces jeunes à Melle et alentours, le projet numérique (atelier au collège, promeneur du net etc.,...).

En 2018, nous nous sommes questionnés sur la pertinence de garder le fonctionnement initial des espaces jeunes délocalisés (fréquentation faible et irrégulière). D'un côté l'animation itinérante estivale (action « Quand on s'bouge ») fonctionne, d'un autre côté l'ouverture hebdomadaire des espaces jeunes hors vacances peine à trouver son public.

En 2019, nous avons expérimenté un nouveau fonctionnement. Nous avons fait le choix de ne plus inviter les jeunes à se rassembler autour d'un lieu de façon hebdomadaire, mais d'ajuster la fréquence et le lieu à leurs envies, de se retrouver autour d'une animation. Les espaces jeunes existants restent des points de rendez-vous et des lieux d'accueil nécessaires pour les jeunes dans les communes, mais la fréquence de leur utilisation est décidée avec les jeunes. Les jeunes (en dehors de Melle) ont par exemple souhaité se retrouver en 2019 au minimum un samedi par mois (voire plus en fonction des envies et des projets). Ils sont acteurs de ces temps car ils définissent eux mêmes les dates, les lieux et les animations. Certaines périodes sont plus favorables à une ouverture régulière comme le mois de décembre avec toutes les animations autour de Noël. L'espace jeunes de Paizay-le-Tort reste cependant ouvert presque chaque semaine, car les jeunes ont choisi d'investir ce lieu qui leur convient bien (un coin avec un bar, un coin pour les jeux vidéos, un espace cocooning...). Les jeunes ont sollicité une rencontre avec Madame La maire déléguée de Paizay-Le-Tort pour discuter de l'état du local mis à disposition. Des travaux de rénovation vont avoir lieu en 2020. Pour permettre de maintenir les animations, un local provisoire sera mis à disposition.

Pour l'espace jeunes de Melle, le lieu accueille tous les jeunes de 11 à 17 ans. Le partenariat avec le lycée Desfontaines est maintenu et le lien avec Les CPE permet d'ajuster l'ouverture aux heures libres des lycéens. Les lycéens utilisent l'espace jeunes comme un lieu de vie (discussion, console, babyfoot, jeux de société, canapés...) et ne sont pas pour le moment porteurs de projets. Les heures d'ouverture sont ainsi adaptées au mieux à la demande des jeunes. Nous sommes d'ailleurs en réflexion pour faire évoluer les possibilités d'accueil : aussi bien sur les modalités d'accueil des 11/17 ans, que sur l'accueil des 18/25 ans.

Concernant le public collégien, les jeunes viennent surtout le mercredi et le vendredi après les cours. Ils sont aussi très présents sur les temps de vacances scolaires.

Les jeunes fréquentant les différents espaces jeunes hors vacances s'élèvent à environ 120.



## Les vacances scolaires

### Les vacances d'été :

Nous avons proposé un panel varié de formules répondant à la fois à nos enjeux éducatifs et à l'attente d'un maximum de jeunes (semaines à thèmes, séjours VPY, un chantier loisirs et un mois d'animation itinérante dans le dispositif «Quand on s'bouge l'été»).

Les semaines à thèmes ont permis d'approfondir davantage notre démarche pédagogique : l'autonomie des jeunes, la prise d'initiatives et la cohésion de groupe ont été développées, avec un positionnement différent des animateurs.

> 500 présences (34 présences de moins qu'en 2018)

> 70 jeunes (27 jeunes de moins qu'en 2018)

La baisse de fréquentation se mesure principalement sur l'action « Quand On s'Bouge » et peut s'expliquer à la fois par l'épisode de canicule et des changements liés au renouvellement de l'équipe d'animation saisonnière (moins de communication, manque de mixité dans l'équipe).

### Les semaines à thèmes

Trois semaines à thèmes ont été proposées cette année autour des thématiques des jeux de société (création de jeux, visite du FLIP...), d'une semaine nature avec un séjour « Melle'Lanta » et d'une semaine autour de la création d'un escape game. Ces 2 dernières semaines sont parties d'une nouvelle dynamique de projet, en accentuant sur le sens de l'action et l'accompagnement des animateurs.

### Les séjours

> 1 séjours proposé dans le cadre de Vacances Plein

les Yeux (VPY) : un séjour en Bretagne 10-13 ans  
Nous organisons depuis de nombreuses années des séjours d'été en partenariat avec l'accueil de loisirs Belle et Lambon.



Les séjours VPY sont des séjours d'été organisés par les Centres Sociaux et Socioculturels des Deux-Sèvres. L'objet de ces séjours est de permettre aux jeunes du territoire de rencontrer d'autres jeunes du département et de permettre aux familles de bénéficier d'aides aux vacances afin que des vacances de qualité soient accessibles à tous et permettent la mixité sociale.

### Le chantier loisirs

Cette action est un temps apprécié des jeunes. Le partenariat entre la ville de Melle et le CSC du Mellois permet d'aboutir à un projet fort depuis de nombreuses années.

Cette semaine est une bonne expérience pour les ados et un temps fort pédagogiquement. Neuf jeunes ont participé et ont ainsi réalisé le chantier proposé par la commune de Melle. Les après-midi, les jeunes ont pu s'organiser

et mettre en place les activités de leur choix à partir d'un budget qui leur était alloué par la ville de Melle.

### Quand on se bouge l'été

> 20 jours d'activités proposés (même nombre d'activités qu'en 2018)

> 246 présences (68 présences de moins qu'en 2018)

> 52 jeunes : 25 garçons et 27 filles (22 jeunes de moins qu'en 2018)

« Quand on se bouge l'été » a entamé sa sixième année d'existence. Une équipe dynamique d'animation propose chaque après midi du mois de juillet des animations en direction des jeunes. L'animation est itinérante et une navette en minibus permet aux jeunes de pouvoir s'y rendre. Elle permet à chaque commune de vivre des activités jeunesse en son sein, et c'est avec beaucoup d'engouement que les jeunes participent à ces après-midi et soirées ludiques.

Cet été, la fidélisation des jeunes a été plus longue à se mettre en place. Cela s'explique entre autre par le fait que l'équipe d'animation était nouvelle.

### **Rencontre inter-centres :**

Cette année, le temps fort de l'été sous forme de rencontre inter-centres a été organisé à Melle en partenariat avec les jeunes de Sauzé-Vaussais et de Celles-sur-Belle. Ce temps à eu lieu dans le cadre du dispositif « Quand on s'bouge ». Les jeunes se sont retrouvés autour d'un temps convivial : ventrigrilisse, goûter et jeu de société.

### **Le travail en réseau**

Dans le cadre du PEDT (Projet Educatif de Territoire), le Centre SocioCultuel du Mellois participe aux différentes réunions avec les acteurs du territoire.

Nous participons aux réunions de travail au niveau de la jeunesse, regroupant tous les acteurs en lien avec les 12-25 ans (le service jeunesse de la Communauté de Communes Mellois en Poitou, la Mission Locale Sud Deux-Sèvres, la Bêta-Pi, Toit etc..., les Associations de Parents d'Élèves, les animateurs jeunesse de la Région etc.).

En 2019, nous essayons de renforcer le lien avec les acteurs travaillant avec le public 12/25 ans. Nous avons effectué des entretiens avec la Mission Locale, les CPE du lycée Desfontaines, les animatrices de Toit etc..., l'animatrice jeunesse de la Région travaillant sur les 2 lycées de Melle. Il nous semble important de garder ce lien et d'être complémentaire afin de répondre au mieux aux questions des jeunes et de les orienter sur les personnes et dans les lieux, adéquats.

### **Actions dans les établissements scolaires**

Nous renforçons notre lien avec le collège et les lycées de Melle. L'objectif est de diversifier les occasions d'être en contact avec les publics jeunes de ces établissements, et d'être identifiés sur les différentes facette de notre action de Référents Jeunesse (notamment l'accompagnement de projets, les

dynamiques collectives, les espaces d'expression), et non pas uniquement sur le volet « activités de loisirs ».

En partenariat avec le collège, nous avons participé à la préparation et l'animation de la journée de formation des délégués.

Pour la troisième année consécutive, nous poursuivons les ateliers numériques au collège. Pour ce 3ème cycle notre choix s'est porté sur le thème de la photo numérique. Ces ateliers ont eu lieu durant les mois d'octobre, novembre et décembre auprès de 7 jeunes.

L'objectif est de poursuivre ces ateliers au collège et de prolonger ces activités ou ces projets sur des temps périscolaires dans les espaces jeunes.

Des actions dans les lycées ont été proposées en partenariat avec l'animatrice jeunesse de la Région. Une présence a été effectuée lors de la « semaine de l'engagement » pour présenter le BAFA et les dispositifs de financement existants, les projets de jeunes, parler des Juniors Associations, de la commission jeunesse du CSC du Mellois etc.

Cette année, l'animatrice jeunesse de la Région et l'animateur référent Jeunesse du CSC ont mené une journée de formation pour les élus de la Maison des Lycéens et les élus du Bureau des Internes du lycée Desfontaines. En accord avec les CPE, l'objectif étaient d'aider les jeunes à comprendre certaines notions et leur donner des outils pour mener les actions correctement.

### **Participation à la formation BAFA en lien avec les CEMEA**

Le projet de BAFA avec la mention animation à visée émancipatrice a été monté par les CSC volontaires des Deux-Sèvres, la fédération des CSC et les Céméa.

Cette formation BAFA va dans le sens de notre démarche pédagogique en Accueil de Loisirs et se déroulera en 2020 sur le territoire (à Lezay). Nous participons activement à relayer cette formation auprès des jeunes.

### **Les Promeneurs du Net**

Le dispositif Promeneur du Net se met en place au CSC. Un premier animateur a reçu la formation en 2018 et a intégré le dispositif dès le mois de mars. Dans un souci de mixité et de complémentarité, le second animateur a suivi la formation en octobre 2019 et sera actif dès le mois de février 2020.

### **Le rôle des référents jeunesse**

Les fiches de poste des animateurs jeunesse ont évolué vers un profil Animateur Référent Jeunesse, prenant en compte le fait que leur rôle évolue auprès du public et qu'ils sont davantage amenés à diversifier leurs actions auprès des jeunes et des acteurs de la jeunesse (activités d'animation, prévention, orientation, projet de jeunes, écoute, lien partenarial...). Les référents jeunesse, bien au-delà de l'animation et de la mise en place

d'activités, sont à l'écoute des jeunes, de leurs envies, de leurs besoins, de leurs problématiques, que ce soit acté par les jeunes ou décelé par les référents, ces derniers veillant à utiliser ces informations à bon escient pour une construction saine et solide des jeunes. Leur rôle est d'accompagner les jeunes dans leur devenir.

### Réflexion sur l'évolution de l'Espace Jeunes

Depuis quelques temps, nous constatons une évolution tant sur la fréquentation des jeunes sur l'espace jeunes de Melle que sur son utilisation. Cette réflexion, portée dans la cadre du LABO (réunion d'équipe basée sur l'échange d'expériences et l'expérimentation) nous amène à nous questionner sur notre fonctionnement (lieu partagé/transversal lorsqu'il est inoccupé ?) et nous interroge sur la place des 18/25 ans dans la structure.

Ces questionnements font partie intégrante de notre Projet Social 2020-2023.



# LA FAMILLE – LES ADULTES

## LES ACTIONS DE PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS SOCIALES

### La démarche de *aller vers*

En 2019, la démarche a reposé sur deux types d'actions : les rencontres à la sortie de l'école et la réflexion menée en Labo du *aller vers*. Les rencontres lors des permanences sociales n'ont pas été renouvelées cette année auprès des partenaires habituels que sont l'Épicerie sociale du Pays Mellois, le Secours populaire, le Secours catholique.

#### Les rencontres en sortie d'école

Ces rencontres visent à faire connaître la structure et ses activités, à être identifié par les parents et à mesurer le niveau de connaissance de l'association et de ses actions. Elle permettent aussi de rencontrer les parents, d'être à l'écoute de leurs préoccupations, de leurs attentes et de répondre à leurs questions. Six rencontres ont été réalisées entre les mois de janvier et octobre sur les écoles élémentaires de Melle et de St Léger de la Martinière (8 parents rencontrés en moyenne par séance – tendance à la baisse).

Ce que ces rencontres génèrent :

- La rencontre de nouvelles familles qui arrivent sur le territoire et qui ne connaissent pas le CSC (parents d'enfant juste scolarisé).
- La présentation des animations aux familles qui, dans un premier temps peuvent refuser l'information, puis finalement s'y intéresser.
- L'occasion d'échanger avec les parents sur des situations familiales déjà connues. Cela contribue à renforcer le lien avec les familles.
- La possibilité de répondre à des demandes variées : informations sur les activités, dates des inscriptions, demandes de stages, conseils sur la parentalité, mode de garde, etc.

L'action a été suspendue à la rentrée scolaire 2019. Le projet social 2020-2023 prévoit une définition partagée, administrateurs-salariés, des modalités de aller vers. Le aller vers doit permettre d'informer et de faire connaître le Centre SocioCulturel, mais pas seulement. La démarche doit créer des opportunités de rencontres et d'écoute avec les personnes, connues ou non, pour faire émerger dès que possible des initiatives collectives. Cette finalité nécessite une expérimentation de pratiques de aller vers variées (fréquence, méthodes) programmée sur la première période du nouveau projet social et actuellement en réflexion. D'autres formes d'intervention auprès des parents sont souhaitées par les membres de la commission famille et en cours de projection, notamment des actions de porteurs de parole sur des sujets divers. La commission envisage également de réinvestir les permanences sociales en 2020.

## Le Labo du aller vers

En 2019, la démarche de Labo a été poursuivie avec la réalisation de sept rencontres. Le Labo initialement créé pour expérimenter le *aller vers* a été institutionnalisé en septembre 2019 en tant qu'espace de réflexivité sur nos pratiques en lien avec les axes du projet social 2020-2023 : développer le pouvoir d'agir, *aller vers*, transversalité. Les thématiques traitées dépassent par conséquent la démarche de l'*aller vers*. Le Labo aborde les questionnements sur le sens de l'action, ainsi que les pratiques individuelles et collectives pour accompagner le développement du pouvoir d'agir des personnes... Ce travail d'équipe sur des sujets transversaux nous a permis entre autre d'expérimenter la *méthode d'entraînement mental* pour aborder les questionnements liés à un accueil de loisirs émancipateur, de partager la technique de l'arpentage d'un texte pour mettre en débat l'évolution de l'animation en ALSH, de questionner collectivement le fonctionnement des espace jeunes ou le projet de création d'un groupe de parole d'adolescents... Ces différents temps de travail semblent permettre l'appropriation progressive de ce qu'est la démarche de labo : espace de réflexion collective à partir de questionnements issus du terrain, recherche de compréhension des *situations problèmes* (faits, vécu, causes structurelles...), hypothèses d'action, expérimentation, constats et résultats générés, ajustements. Le labo apparaît ainsi comme un espace essentiel pour réaliser les allers-retours réflexifs avec la pratique. Cet enjeu est majeur tant le nouveau projet social implique une transformation de nos manières de faire et d'être avec les personnes.

### Les vacances familiales

Le projet vacances vise à créer les conditions pour soutenir le départ des familles et des personnes seules en vacances. La caravane est l'un des outils supports du projet vacances mais celui-ci ne se limite pas à cette forme de départs. Les rencontres individuelles et collectives (6 rencontres collectives en 2019) permettent aux personnes d'organiser leurs vacances, de prendre des initiatives et de développer des capacités transférables dans leur quotidien : engagement des familles sur le choix de destination, organisation collective, participation aux réunions, à la communication, à la valorisation, etc.



En 2019, le projet vacances a permis :

- Le départ de 4 familles, soit 10 personnes au camping l'Aquarelle dans la Creuse avec la caravane (tendance à la baisse).
- L'accompagnement de familles vers d'autres projets et dispositifs tels VACAF (dispositif de départ en vacances de la Caisse d'Allocations Familiales), *Vacances Ouvertes* (2 familles ont réalisé un départ aux vacances de Noël), les séjours seniors du CLIC, les week-ends famille de la Bêta Pi.
- La mise à disposition de matériel de camping du CSC pour permettre le départ d'une famille.

Ce que génère l'action :

- Les familles ont pris en charge la communication du projet vacances (réseaux sociaux, distribution d'affiches et de tracts dans les commerces, interview à la radio D4B...),
- La visite du futur camping en autonomie par les familles engagées sur le projet,
- Des apprentissages divers : monter un auvent de caravane, faire de la route sans trop d'appréhension et même envisager d'aller plus loin en vacances la prochaine fois...
- Des découvertes : l'activité Karaoké, le plaisir de marcher, de se balader...

## Les sorties familiales

Les sorties familiales visent à permettre aux familles (enfants, parents, grands-parents) et aux personnes seules de partager des temps de loisirs. Elles pallient également l'absence de départs en vacances pour les familles en situation de précarité et qui n'ont pas l'habitude de partir en vacances. Un collectif prépare la programmation des sorties. L'accompagnement proposé doit permettre de créer les conditions de facilitation de l'organisation collective dans un cadre démocratique et coopératif pour permettre à chacun de développer des capacités transférables. En 2019, le collectif composé de 9 personnes a proposé quatre sorties, dont trois ont été effectivement réalisées : vélo rail de Chauvigny, balade à vélo sur le ruban vert et visite du zoo de la Palmyre. 24 personnes différentes ont participé à une ou plusieurs sorties (38 participations sur la programmation).

Ce que l'accompagnement génère :

L'utilisation des différents outils de facilitation et le cadre sécurisant soutiennent le développement des capacités des personnes engagées dans le projet d'organisation des sorties. Les adultes ont exprimé leur satisfaction à prendre la parole dans le groupe dans un contexte bienveillant. La cohésion du groupe se renforce et les liens aussi tant sur le plan du projet collectif que sur des temps personnels dans le quotidien des personnes : entraide... Le groupe apparaît comme un réel moyen de rassurance et d'apprentissages : « Le groupe m'apporte de la confiance et des idées en plus », « Il n'y a pas de places attitrées, nous sommes tous égaux, on s'apporte tous quelque chose ». Les personnes évoquent également des capacités nouvelles qu'elles utilisent dans le quotidien « je ne calculais pas le coût du carburant dans mes déplacements, maintenant je le fais ». Certains évoquent qu'ils ne sauraient pas refaire certaines actions ce qui nous rappelle que nous sommes engagés aux côtés des personnes dans un processus, apprendre et prendre des initiatives demande du temps : le temps de se connaître, d'être en confiance, d'oser, d'essayer, de remobiliser des outils... et que nous n'avancions pas tous au même rythme. Le fait d'organiser des conditions de fonctionnement démocratiques, où chacun a une place, à égalité avec les autres (symétrisation des places avec le facilitateur), est écouté, participe activement (car pour apprendre il faut faire), prend des responsabilités... est à poursuivre.

Ce que les sorties génèrent :

Dans le cadre des sorties, les personnes apprécient : le plaisir d'être en famille et en groupe : « J'ai apprécié la journée au zoo, le temps passé avec ma famille », « J'ai découvert le jeu du molky et je regarde pour en acheter un », « La journée au zoo était géniale. C'est mon truc d'emmener tout le monde », « J'aime bien l'équipe que l'on forme... on s'entend bien »... L'ouverture : Les sorties permettent de « parler avec d'autres », « sortir de chez moi », « faire des choses qu'auparavant je n'aurais jamais faites », « j'ai appris à être en groupe, avec tout le monde ».

### **Les bourses aux vêtements**

Les bourses aux vêtements visent à permettre aux familles, notamment aux familles en difficulté, d'acheter des vêtements « d'occasion » en état et à petits prix. Ces actions sont portées par une vingtaine de bénévoles qui définissent l'organisation, participent aux actions et aux bilans. L'accompagnement de l'équipe bénévole doit donner à chacun l'occasion de trouver sa place au sein du groupe, d'apporter ses savoir-faire et savoir-être, d'être valorisé par son implication dans l'action quelque soit la nature de la tâche réalisée et le temps qui y est consacré. Une vente a été réalisée au printemps 2019. La vente d'automne a été annulée au regard du faible nombre de bénévoles mobilisés.

Ce que l'action génère :

- L'action permet à l'ensemble des familles, fragilisées ou pas, d'acheter des vêtements et du matériel de puériculture de qualité à prix attractif.
- De bons retours de la part des acheteurs et vendeurs sur l'action et l'accueil.
- Une reconnaissance du travail effectué par les bénévoles.

Questionnement : La difficulté à maintenir le collectif est grandissante et questionne le maintien de l'action dans le temps.

### **Le collectif d'accès aux droits**

Le collectif d'accès aux droits s'est constitué depuis le mois de juin 2018 pour faire connaître les difficultés rencontrées par une partie de la population face à la dématérialisation des démarches administratives, mais aussi porter et co-construire des réponses adaptées aux besoins des personnes à l'échelle locale. Dix personnes étaient initialement mobilisées. Les effectifs sont à la baisse : 7 personnes restent engagées dans l'action fin décembre 2019. L'accompagnement proposé par le Centre SocioCultuel et l'Épicerie Sociale du Pays Mellois vise à faciliter l'organisation du collectif d'accès aux droits dans ses démarches, ses revendications, son fonctionnement de groupe.

En 2019, les deux associations ont proposé aux habitants de mobiliser des partenaires institutionnels et associatifs aux côtés du collectif d'accès aux droits pour engager un travail de co-construction de réponses locales. Cette option a été prise suite à la rencontre du collectif d'accès aux droits avec le président de la communauté de communes Mellois en Poitou. La demande de



co-construction est restée sans suite. Ainsi en 2019 le collectif d'accès aux droits s'est mobilisé sur 10 rencontres de travail (hors rencontres partenariales) et sur 6 rencontres de travail, entre mai et novembre 2019, avec le collectif de partenaires : Caisse d'Allocations Familiales, Département, 2 élus communautaires, Pôle emploi, Mutualité Sociale Agricole, association la Bêta-pi, le Comité de Bassin d'Emploi, le CLIC du Pays Mellois, le bailleur social Immobilière Atlantique, les Aînés Ruraux, le Secours Populaire.

Ce que génère l'action :

- La réalisation d'une cartographie des ressources en accueil, en accompagnement, en formation pour réaliser les démarches administratives en ligne sur le territoire du Pays Mellois.
- La définition de trois pistes de solutions avec le collectif de partenaires et la construction de trois fiches actions : un bus itinérant, une demande d'aide financière pour l'équipement et l'abonnement, une mise en synergie des offres d'ateliers et formation au numérique.

Ce que génère l'action en termes de développement de capacités et d'estime de soi (extraits issus de témoignages récoltés – outils de facilitation) : J'ai appris à : « Côtayer les autres », « Dire ce que l'on pense », « La confiance », « Surmonter ma peur de passer à la radio », « Plus de sérénité, de prendre la parole devant un président de communauté de communes », « Faire une pétition et oser la déposer ou demander l'avis des gens », « Faire un courrier », « Écouter », « Être moins timide », « Heureuse d'avoir su partager mes capacités, d'échanger avec le groupe »...

Ce que le groupe m'a apporté : « Dire ce que l'on pense », « Du bien, un soutien », « Du bien qui me permet d'avancer », « De reconnaître mes qualités », « De la confiance », « Des avis et des opinions différents », « Le respect de chacun », « Être moins timide »...

Questionnements :

- Le niveau d'engagement des partenaires : co réflexion. Quid de la mise en œuvre partagée des actions ?
- Difficultés progressives à maintenir les effectifs du collectif.

## LES ESPACES DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGES

### Les Ludo'matins

Les animations Ludo'matins sont des temps d'accueil qui visent à permettre aux parents et à leurs enfants, quelque soit leur âge, de partager un temps ludique. Douze animations ont été programmées en 2019 et ont mobilisé 25 personnes par séance en moyenne (soit 296 participations sur l'ensemble de la programmation). Cette fréquentation est en hausse mais se traduit par des variations importantes d'effectifs d'une séance à l'autre, et une certaine difficulté à mobiliser des familles en dehors des adhérents du CSC. Depuis leur origine, ces animations doivent reposer sur l'implication des familles dans la réflexion et la mise en œuvre de ces accueils. Des parents participent à l'animation d'un atelier sur le temps ludo'matin ou bien sont à l'initiative d'idées d'ateliers.

Ce que génère l'action :

- Des échanges avec les familles sur leur quotidien, la parentalité, leurs besoins.
- L'information des familles sur les autres activités du CSC qui donnent lieu à des passerelles vers les ateliers déco du carnaval...
- Des modes d'implication variés : un retraité bénévole propose une animation de magie, une mamie propose la réalisation d'attrape-rêves.
- La découverte et la prise d'initiatives : utilisation par les enfants d'outils comme des marteaux, la découverte d'un jeu réalisé par les adolescents inscrits aux activités d'une semaine à thème sur l'été, faire équipe entre adultes et enfants ...



Questionnements :

- Comment mobiliser des familles non adhérentes du CSC, des familles à proximité des lieux d'animations que se soit dans les communes ou dans les quartiers ?
- Comment impliquer les familles dans l'évolution de cette animation ou dans leur rôle « animateur » ou de « d'initiateur d'idées d'atelier » ?

## Le projet prévention santé/alimentation

Ce projet réunit 10 personnes en moyenne autour de l'échange, de la découverte de recettes et de pratiques culinaires. Il repose sur l'implication des participants dans l'organisation des ateliers : choix des recettes, préparation du matériel de cuisine, organisation de l'atelier et de son fonctionnement, définition des règles de fonctionnement, des temps de conseils et d'informations en santé et alimentation. En 2019, le collectif a réalisé 6 ateliers cuisine et 3 rencontres : préparation annuelle, intervention sur le sommeil, définition d'une charte collective.

Ce que génère l'action :

- La découverte et la prise d'initiatives : une séance de sophrologie, un atelier cuisine géré en autonomie, la préparation de l'intervention sur le sommeil avec une infirmière à domicile du centre de santé Lellis de Brioux sur Boutonne, la présentation du projet auprès de l'AIPM, la participation à une animation au CLIC.
- L'apprentissage de l'organisation collective sur un mode démocratique avec la construction d'une charte afin de définir ce dont les personnes ont besoin pour se sentir bien à l'atelier cuisine.

Témoignages des participants sur les ateliers et le projet : *une bonne ambiance/ la convivialité avec les gens/ la vie en commun/ les repas d'anniversaires/ une adaptation « galère » de changement de lieu de cuisine. Ce qu'apporte le collectif : sortir de chez moi/ voir d'autres personnes/ trouver de nouvelles recettes/ça me fait beaucoup de bien de voir tout le monde/ passer un bon moment/du bien être/ je ne suis pas toute seule...*

## Le carnaval

Le Centre SocioCultuel soutient l'organisation collective en vue d'élaborer cet évènement festif pour toute la famille et les adultes et ainsi contribuer au renforcement du lien social entre habitants en réunissant un public très divers. Près de 1000 personnes ont participé à l'édition 2019 sur la thématique « Les super-héros. ». 60 bénévoles et 5 salariés du Centre Socioculturel se sont engagés dans la préparation et le déroulement de l'évènement : mobilisation, conception, organisation, animation de l'évènement.

De nombreux stands dans le parc, organisés sous forme de grand jeu, ont permis dès l'accueil du public de les immerger dans la mise en scène de l'après-midi. Les enfants, accompagnés de leurs parents, étaient invités à collecter des pouvoirs et accessoires de super-héros (badges, potions, masques, capes, etc.) pour combattre *le Joker*, sous forme de pixels géants.

S'en est suivi une déambulation dans les rues de la ville, guidée par deux marionnettes géantes construites et animées par des membres du collectif Carnaval, à la recherche des pouvoirs de super-héros célèbres formidablement réalisés à taille géante par un groupe de jeunes. Cette déambulation a été animée par trois batucadas (Batucagouilles-Samba'ric, Batucabraz, Takatoumélé), ainsi que les acrobates et échassiers de la compagnie locale *Cirque Asymétrik* venus remplacer au pied-levé les acrobates initialement prévus (annulation de dernière minute pour blessure). La parade s'est achevée par la mise à feu du Joker pour combattre ses maléfices. La mise en scène et les décors ont pris une ampleur importante cette année avec l'implication de nouvelles personnes et de nouveaux groupes, notamment des jeunes adhérentes de l'Espace Jeunes du CSC.

La volonté initiale était de calibrer l'évènement aux forces en présence, ce fut le cas sur les préparatifs qui ont pris plus d'importance au vu des personnes supplémentaires. Il a cependant manqué de renforts le jour J pour assurer le déroulement en tout confort, et le bilan a fait ressortir la nécessité à l'avenir de pouvoir réduire la voilure si les renforts tardent à se manifester pour le jour J. Intervenant en pleine phase de ré-écriture du nouveau projet social du CSC, le bilan du carnaval a également mis en lumière une ambiguïté dans la conduite du projet : la plupart des bénévoles y prenaient part en le considérant comme un projet du CSC, et donc attendaient du CSC davantage de prise de décisions, tandis que les équipes du CSC tendaient à ce que le projet initié par le CSC devienne peu à peu celui des habitants impliqués, et attendaient d'eux la prise de décisions. Ce bilan a donc permis de requestionner positivement au travers de cet exemple la démarche du CSC, et de resituer sa part d'impulsion dans la vie locale de dynamiques collectives en tant qu'espaces d'entraînement à agir, et à dissocier cette démarche de l'accompagnement de projets d'initiatives d'habitants, de projets qui partent d'eux, de leurs besoins identifiés.



La préparation de l'édition 2020 a débuté en novembre 2019 après avoir clarifié le cadre d'intervention et d'accompagnement, avec comme priorités :

- d'ajuster l'ampleur de l'événement aux forces bénévoles existantes,
- de clarifier les périmètres de chacun (décision, action) entre bénévoles, CA et salariés,
- de partager la fonction d'accompagnement entre davantage de salariés de l'association pour plus d'efficacité et pour permettre un plus grand ajustement aux choix des habitants qui s'y impliquent.

## LES PARTENARIATS

Au-delà des partenariats sur actions, des collectifs de travail se développent sur des axes de réflexion ou des thématiques spécifiques.

### L'instance de concertation des partenaires sociaux

Trois rencontres ont été programmées en 2019. L'instance regroupe l'Épicerie Sociale du Pays Mellois, la Mutualité Sociale Agricole, la Caisse d'Allocations Familiales, l'antenne médico-sociale, le CCAS Melle, l'association Mot à mot, l'AIPM, Toits etc... avec des fréquences de participation variables selon les acteurs. Ces rencontres visent à favoriser l'interconnaissance, les échanges sur l'actualité des partenaires, la réflexion partagée sur des thématiques et des interrogations communes.

Questionnement : les temps contraints des différents partenaires et, malgré tout la volonté de maintenir le lien entre professionnels, nous questionnent collectivement sur notre capacité à prolonger nos échanges dans le cadre d'actions partagées. L'expérimentation d'un café des partenaires élargi au-delà des partenaires de l'instance est en projet sur 2020.

### Le collectif P'Ose vacances

Ce collectif réunit la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, l'association Vacances et Familles, Vacances Ouvertes, le Centre Intercommunal d'Action Sociale Haut Val de Sèvre, l'association la Bêta Pi. Il se réunit 2 à 3 fois par an afin de :

- Promouvoir l'intérêt des vacances auprès des habitants et développer l'accès aux vacances.
- Promouvoir l'intérêt des vacances auprès des décideurs (élus, entreprises) et professionnels (social, insertion...).
- Faciliter l'interconnaissance partenariale (échange de pratiques, mutualisation des compétences et des moyens).
- Informer sur les dispositifs et opportunités pour faciliter le départ en vacances.

Ce que génère l'action :

- Une communication autour du plaidoyer sur le droit aux vacances auprès de différents partenaires : communauté de communes, associations, entreprises, etc.
- La promotion de vacances près de chez soi à partir de la conception de fiche activités familles sur les deux territoires Mellois et Haut Val de Sèvre (réalisation en cours).
- L'amélioration de l'orientation des familles vers les différents projets et dispositifs.

## Le réseau de lutte contre les violences au sein du couple

Ce réseau regroupe une trentaine de partenaires dont la gendarmerie, l'Union Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, le Conseil départemental, la Caisse d'Allocations Familiales, le Centre Communal d'Action Sociale, le Centre Intercommunal d'Action Sociale, le centre hospitalier de Niort, l'association Toit etc..., le Service Pénitentiaire Insertion et probation, un avocat, le Planning familial, l'Éducation nationale, l'Épicerie sociale, l'Union Départementale des Associations Familiales, etc. Ces partenaires se réunissent quatre fois par an afin de :

- Améliorer la prise en charge globale des personnes victimes de violences au sein du couple.
- Mieux appréhender la problématique et enrichir ses compétences.
- Mieux connaître les structures, les dispositifs, les professionnels autour des victimes.
- Réfléchir à l'élaboration d'une réponse commune et partagée avec les partenaires et adaptée au territoire.
- Bénéficier de remontées d'informations, améliorer la communication et les outils d'aide et de service visant une meilleure prise en charge des situations rencontrées.

Ce que génère ce réseau :

- Intervention de la gendarmerie / l'Escalier lieu hébergement d'urgence /Déléguée départementale au droits des femmes.
- Étude de cas en réunion pour améliorer la prise en charge des personnes.
- Transmission de documentation sur les campagnes de sensibilisation aux violences.
- Interventions de sensibilisation auprès de lycéens de St Maixent l'École et distribution d'un livret.
- Deux accompagnements de personnes pour l'orientation vers les structures appropriées : accueil de jour, hébergement d'urgence...

## **LA COMMUNICATION**

La communication, à travers la diffusion de différents supports, permet de rendre visible les actions et les projets aux usagers, comme aux non-usagers et aux partenaires. La prise en charge de la communication par les animatrices famille donne une vision des actions et projets menés sur l'ensemble des secteurs, favorise la mise en lien et la synergie entre les secteurs. Les actions collectives Familles s'inscrivent dans une démarche transversale avec les autres secteurs du CSC (carnaval, ludothèque, ludo'matins...) et la communication est l'un des outils de mise en lien.

La commission communication se réunit en fonction des besoins et mobilise des habitant-es. Elle travaille à l'adaptation et à l'évolution des outils de communication du Centre pour aboutir à une unité entre les différents supports de communication et poser la réflexion de l'évolution des supports de communication dans une démarche participative. Pour chacun de ces outils, la commission communication du CSC mobilise autant que faire se peut des habitants, des administrateurs et des salariés pour réfléchir et co-construire les outils (travail partagé de composition, organisation des contenus...). Dans le cadre du site internet, la réflexion a également été portée en lien avec les

autres centres sociaux du département et avec la fédération départementale des centres sociaux.

La refonte globale des outils de communication papier est aboutie. L'ensemble des outils dispose d'une identité visuelle commune. Un travail de refonte du site internet du Centre est en cours.

## **Les différents supports de communication du Centre SocioCultuel du Mellois**

### **Le site internet : [melle.csc79.org](http://melle.csc79.org)**

Ce site nous permet de promouvoir nos activités, de mettre en valeur nos actions et de communiquer en direction de nos partenaires... C'est un outil de mobilisation pour des projets ponctuels (ex : carnaval, gala de danse, fête de Noël...).

Le site est mis à jour régulièrement par l'animatrice Famille et Communication avec la contribution de l'ensemble des salariés et administrateur-trices du Centre. Un travail est en cours pour réaliser un nouveau site internet qui réponde mieux aux attentes des élu-es de l'association, des habitant-es et du personnel.

### **Le Facebook du secteur jeunesse**

Une page Facebook du CSC a été créé pour dialoguer avec les jeunes de plus de 13 ans et faire connaître les activités. Les animateurs référents jeunesse participent activement au dispositif "promeneurs du net" depuis qu'ils sont référencés comme tels.

### **Le journal " De Quoi J'me Melle "**

Le journal de l'association paraît cinq fois par an. A travers des articles rédigés par des administrateurs, des personnes inscrites sur les actions et projets (jeunes et moins jeunes) et des salariés, il rend compte des rendez-vous et des projets du Centre SocioCultuel. Il est diffusé en ligne aux adhérents et déposé dans différents espaces d'accueil du Centre SocioCultuel ainsi que divers lieux autour de Melle (mairies, commerces et institutions).

### **Le journal du Relais Assistantes Maternelles**

Le journal est destiné aux parents et aux assistantes maternelles du canton de Melle. La secrétaire accueil se charge de la mise en page du document. En 2019, le Centre SocioCultuel a ouvert son journal aux autres Relais Assistantes Maternelles du territoire. Un travail de réflexion et d'organisation de la rédaction partagée du journal a été engagé. Il mobilise un administrateur, la directrice, la responsable Petite Enfance, l'animatrice du RAM, la secrétaire-accueil et l'animatrice famille. Les rencontres nous ont permis de partager la ligne éditoriale, de définir le calendrier de réalisation du journal et les règles communes de rédaction... mais aussi d'ajuster *chemin faisant* la coopération de plusieurs acteurs à notre outil de communication.

### **La plaquette du Centre**

Diffusée au mois de septembre, elle regroupe les informations concernant les activités de chaque secteur, les services à la population et les temps forts. L'animatrice Famille prend en charge le calendrier de réalisation ainsi que l'organisation de l'information.

## Le répertoire de la vie associative du Mellois

Mis à jour tous les ans pour le mois de septembre, il répertorie les associations de l'ancien canton et des services. Le document est distribué gratuitement et disponible au public par exemple dans les services tel que : mairies, médiathèque, office de tourisme, établissement scolaire.... Il est imprimé en 1000 exemplaires et téléchargeable sur le site internet du CSC du Mellois.

### Autres supports

Pour toutes manifestations, animations proposées par le CSC du Mellois, l'animatrice famille et communication réalise des documents de communication à destination de ses adhérents et des habitant-es de l'ancien canton de Melle. Ces dépliants et affiches sont distribués par des bénévoles de l'association dans la plupart des cas, auprès des écoles, mairies, services, commerces, médiathèque...

## LES ATELIERS ADULTES

Les ateliers adultes sont animés, en quasi totalité, par des habitants bénévoles qui interviennent au regard de la charte du bénévole et du règlement intérieur du CSC. La genèse des ateliers, la définition de leur fonctionnement et leur évolution émanent des personnes parties prenantes. L'animatrice famille est en lien avec les référents et accompagne chaque collectif à son émergence et/ou dans son évolution si besoin. Selon les saisons, les ateliers participent à des actions transversales de l'association : portes ouvertes, carnaval...

### ★ Anglais Loisirs

Référente : Pascale Hay – 9 participants.

### ★ Atelier Peintures

Référentes : Isabelle Rogeon-Lelong et Françoise Gibeaud 8 participants.

### ★ Batucada

Référentes : Marielle Magnain et Marie-Sophie Barreteau 13 participants.

### ★ Sophrologie

Référente: Ghislaine Martin – 13 participants.

### ★ Atelier Photo

Référente : Isabelle Rivault – 8 participants.

### ★ Yoga

Référente : Hélène Nosten– 12 participants.

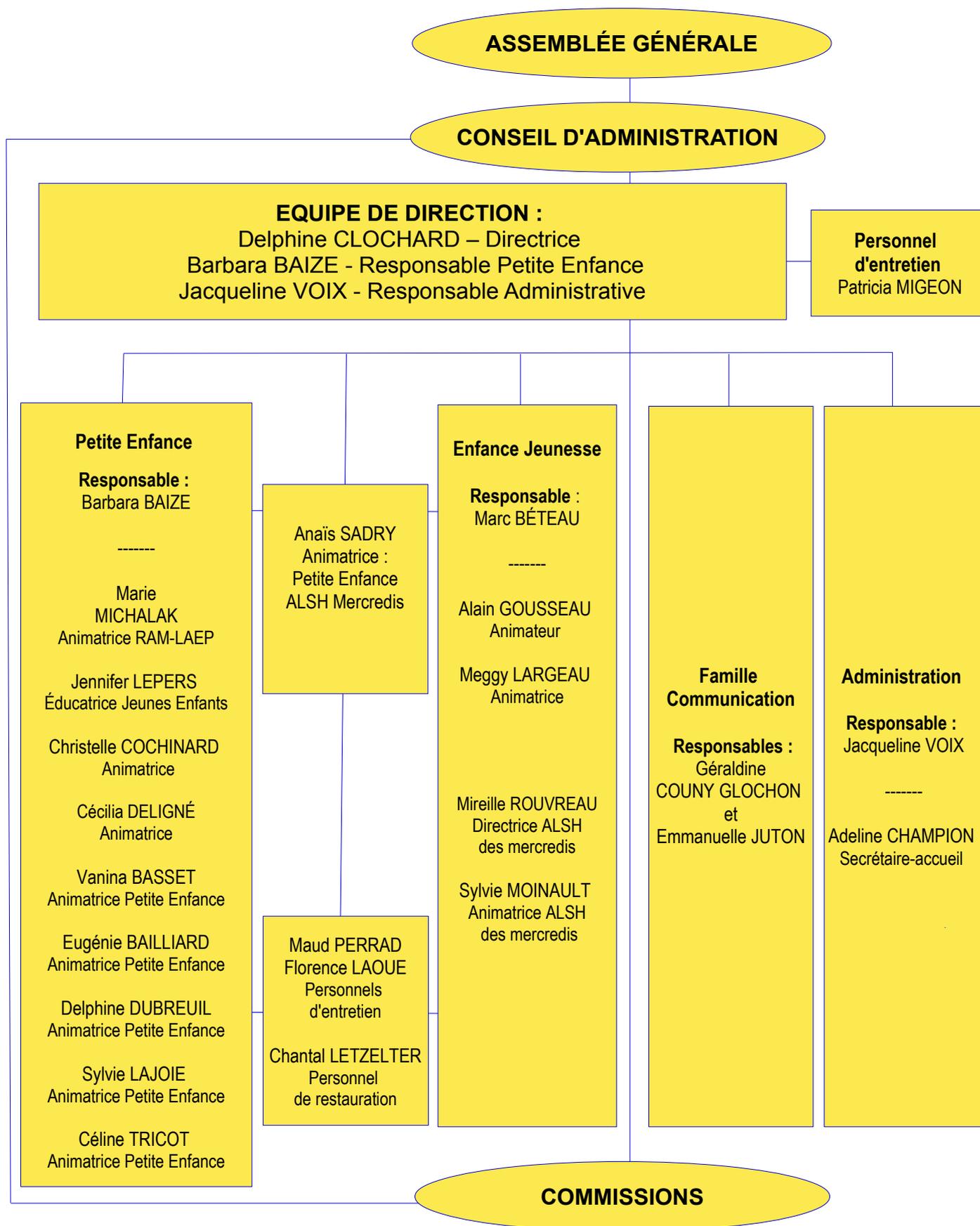
### ★ Langue des signes

Référente : Louise Bodin – 5 participants.



# L'Organigramme

au 1<sup>er</sup> janvier 2020



# Le Rapport Financier

Le Rapport de Gestion .....	p.41
Le Compte de Résultat 2019 .....	p.43
Le Bilan 2019.....	p.45
Le Budget 2020.....	p.47

# Le Rapport de Gestion

Chers adhérents,

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du Centre SocioCultuel du Mellois permet de vous rendre compte de l'activité de l'association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, puis de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont à votre disposition.

## ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION ET RÉSULTATS OBTENUS

L'exercice 2019 clos le 31 décembre 2019 a été marqué par :

- Le départ à la retraite de Mr Laurent Luesma, directeur du CSC depuis 1998.
  - L'arrivée de la nouvelle directrice, Me Delphine Clochard.
  - Le départ de l'animatrice du RAM en poste depuis 17 ans.
  - L'arrivée de la nouvelle éducatrice de Jeunes Enfants au Multi-Accueil.
- Tout cela induit la mise en place d'une nouvelle dynamique.

Sur le plan financier, les comptes annuels se présentent de la façon suivante :

En ce qui concerne le **bilan** de l'association, il présente à la date de la clôture de l'exercice un total de 416 209,52€ et les fonds associatifs s'élèvent à 401 126,51€.

Le **compte de résultat** décrit la façon dont s'est formé le résultat dans l'exercice.

Ainsi, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- le total des produits d'exploitation s'élève à 953 312,68€ contre 1 007 845,61€ au regard de l'exercice précédent, soit une baisse de 5,41% ; parmi elle, les subventions représentent 432 329,39€, alors qu'elles s'élevaient à 496 636,43€ sur l'exercice antérieur.
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 958 894,16€ contre 992 504,69€ au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 3,38%.

Le montant des traitements et salaires s'élèvent à 556 072,38€ contre 569 232,54€ au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 2,31%.

Le montant des charges sociales s'élève à 150 443,32€ contre 185 832,50€ au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 19,04%.

Le résultat financier quant à lui, se monte à 529,80€ (690,39€ au titre de l'exercice précédent).

Compte-tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un excédent de 2374,46€ contre un excédent de 17617,67€ au titre de l'exercice précédent.

## **PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels qui sont soumis à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

## **ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS**

La pandémie du COVID-19 impliquant la fermeture de notre association donc la suspension de la majorité des activités du CSC, à partir du 16 mars 2020 (reprise à partir du 11 mai pour certaines activités), aura des conséquences financières sur l'exercice 2020 qui ne peuvent pour l'instant pas être précisément évaluées. Cependant une perte financière conséquente de la participation des usagers est à prévoir (environ 10000€) suite au choix social, de l'association, de rembourser les adhérents sur les séances annulées (danse, dessin, cirque, yoga etc.) tout en maintenant les salaires des intervenants. Le CSC devra aussi supporter les 30 % de compléments de salaires des employés permanents qui étaient en activité partielle, car l'association a tenu à maintenir leur salaire à 100 % afin de ne pas engendrer de difficultés financières au sein des foyers (prise en charge à 70 % par l'État – reste à charge CSC environ 7000€). En ce qui concerne le centre de loisirs des vacances d'été 2020, les contraintes sanitaires nous amènent à être sur 5 sites différents (accueil des enfants par petits groupes) afin de pouvoir répondre à toutes les demandes des familles. Cela induit une surcharge salariale donc financière (plus d'animateurs, plus de personnel de restauration, plus de personnel de ménage etc.). Face à cela les Prestations de Services de la CAF doivent être maintenues à hauteur du réalisé 2019.

## **ÉVOLUTIONS PRÉVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

- La nécessité de faire évoluer le montant de la rémunération des animateurs en Contrat d'Engagement Éducatif, de 51€/jour brut à 64€/jour brut selon la qualification.

## **PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice excédentaire, qui s'élève à 2374,46€ de la manière suivante : augmentation du Report à nouveau vers les fonds associatifs.

## **CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

La trésorière de l'association,

Virginie MAJESTER

# Compte de Résultat

Sélection période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Toutes les écritures

Charges (ttc)	Du 01/01/2019 au 31/12/2019		31.12.2018
	Montant	Total	Total
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	9 195.96		11 153.95
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	188 691.31		174 755.49
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	37 104.26		34 726.12
SALAIRES ET TRAITEMENTS	556 072.38		569 232.54
CHARGES SOCIALES	150 443.32		185 832.50
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		17 129.76	16 471.91
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	14 129.76		11 471.91
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS			
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS	3 000.00		5 000.00
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES	257.17		332.18
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)</b>		<b>958 894.16</b>	<b>992 504.69</b>
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)</b>			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 476.22		5 462.74
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)</b>		<b>1 476.22</b>	<b>5 462.74</b>
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)			
PARTICIPATION DES SALAIRES AU RESULTAT (6)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>960 370.38</b>	<b>997 967.43</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = BENEFICE</b>		<b>2 374.46</b>	<b>17 617.67</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>962 744.84</b>	<b>1 015 585.10</b>

# Compte de Résultat

Produits (ttc)	Du 01/01/2019 au 31/12/2019		31.12.2018
	Montant	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
VENTES DE MARCHANDISES	413.00		
PRODUCTION VENDUE	474 809.93		483 986.62
<b>SOUS-TOTAL A</b>		<b>475 222.93</b>	<b>483 986.62</b>
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION	432 329.39		496 636.43
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	27 164.16		19 503.58
COLLECTES	4.00		
COTISATIONS	5 392.20		5 418.73
AUTRES PRODUITS	13 200.00		2 300.25
<b>SOUS-TOTAL B</b>		<b>478 089.75</b>	<b>523 858.99</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		<b>953 312.68</b>	<b>1 007 845.61</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)</b>			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	529.80		690.39
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)</b>		<b>529.80</b>	<b>690.39</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	6 087.91		7 049.10
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 814.45		
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)</b>		<b>8 902.36</b>	<b>7 049.10</b>
<b>REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>962 744.84</b>	<b>1 015 585.10</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = PERTE</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>962 744.84</b>	<b>1 015 585.10</b>

# Bilan

Actif	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			31.12.2018
	Brut	Amort	Net	Total
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 216.19</b>	<b>2 216.19</b>		
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES	2 216.19	2 216.19		
DROIT AU BAIL				
AUTRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>277 010.04</b>	<b>244 295.27</b>	<b>32 714.77</b>	<b>25 845.76</b>
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE				
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI				
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE	66 192.01	60 874.58	5 317.43	10 799.42
AUTRES	210 818.03	183 420.69	27 397.34	15 046.34
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>168.50</b>		<b>168.50</b>	<b>168.50</b>
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES	168.50		168.50	168.50
PRETS				
AUTRES				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)</b>	<b>279 394.73</b>	<b>246 511.46</b>	<b>32 883.27</b>	<b>26 014.26</b>
<b>STOCKS ET ENCOURS</b>				
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION				
PRODUITS INTERMEDIAIRES				
MARCHANDISES				
<b>FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES VERSES/COMMANDES</b>	<b>334.86</b>		<b>334.86</b>	<b>24.00</b>
<b>CREANCES</b>	<b>149 014.47</b>		<b>149 014.47</b>	<b>175 578.76</b>
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	17 758.04		17 758.04	21 885.00
AUTRES	131 256.43		131 256.43	153 693.76
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
DISPONIBILITES	230 197.12		230 197.12	197 907.94
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 779.80		3 779.80	1 601.55
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)</b>	<b>383 326.25</b>		<b>383 326.25</b>	<b>375 112.25</b>
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>662 720.98</b>	<b>246 511.46</b>	<b>416 209.52</b>	<b>401 126.51</b>

## Bilan

<b>Passif</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31.12.2018</b>
	<b>Montant</b>	<b>Total</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES	50 636.53	50 636.53
REPORT A NOUVEAU	135 389.75	117 772.08
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 374.46	17 617.67
<b>TOTAL FONDS PROPRES (1)</b>	<b>188 400.74</b>	<b>186 026.28</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	87 862.63	70 911.36
PROVISIONS REGLEMENTES		
DROITS DES PROPRIETAIRES		
<b>TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)</b>	<b>87 862.63</b>	<b>70 911.36</b>
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)</b>	<b>276 263.37</b>	<b>256 937.64</b>
PROVISIONS POUR RISQUES	37 600.00	55 000.00
PROVISIONS POUR CHARGES		
<b>TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)</b>	<b>37 600.00</b>	<b>55 000.00</b>
<b>FONDS DEDIES (4)</b>		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	27 065.40	25 850.05
DETTE FISCALES ET SOCIALES	35 636.63	48 958.90
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	35 749.62	9 855.62
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 894.50	4 524.30
<b>TOTAL DETTES (5)</b>	<b>102 346.15</b>	<b>89 188.87</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>416 209.52</b>	<b>401 126.51</b>

# Budget Général

Budget 2020, Exercice N+1 du 01.01.2020 au 31.12.2020

60 ACHATS		
60200000	REMBOURSEMENT VENTE BV	2 000.00
60211000	ALIMENTATION ET BOISSONS	9 280.00
60213000	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	600.00
60410000	ACHATS DE SPECTACLES	4 050.00
60610000	EAU GAZ ELECTRICITE	20 600.00
60613000	CARBURANTS	3 650.00
60620000	PRODUITS D ENTRETIEN	4 625.00
60630000	PETIT EQUIPEMENT ET OUTILLAGE	6 980.00
60632000	FOURNITURES D'ACTIV. ATELIERS	7 650.00
60632100	COUCHES - PRODUITS D'HYGIENE	1 800.00
60640000	FOURNITURES DE BUREAU	1 200.00
60650000	LINGES ET VETEMENTS TRAVAIL	700.00
<b>Total :</b>		<b>63 135.00</b>

61 SERVICES EXTERIEURS		
61320000	LOCATION IMMOBILIERES	14 800.00
61350000	LOCATION MOBILIERES	4 760.00
61520000	ENTRETIEN REPARATION B. IMMOB.	1 000.00
61550000	ENTRETIEN SUR BIEN MOBILIERES	300.00
61560000	MAINTENANCE GENERAL	1 300.00
61561000	MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR	1 800.00
61563000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	4 000.00
61568000	ENTRETIEN DES VEHICULES	2 100.00
61580000	MAINTENANCE INTERNET	150.00
61610000	ASSURANCE MULTIRISQUE	10 400.00
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	420.00
61830000	DOCUMENTATION TECHNIQUE	300.00
61850000	FRAIS DE FORMATION SALARIES	1 950.00
61860000	FORMATION DES BENEVOLES	100.00
<b>Total :</b>		<b>43 380.00</b>

70 REMUNERATIONS DES SERVICES		
70600000	PARTICIPATIONS DES USAGERS	99 600.00
70611000	AIDE AUX TEMPS LIBRE CAF	7 300.00
70612000	BONS VACANCES MSA	2 800.00
70623100	PS CAF Animation Globale et coordination	68 000.00
70623210	PS CAF pour le Multi-accueil	135 800.00
70623220	PS CAF pour le Laep	7 500.00
70623230	PS CAF pour le RAM	18 000.00
70623310	PS CAF ALSH Périscolaires	3 500.00
70623320	PS CAF ALSH Vacances 3/12	16 500.00
70623330	PS CAF ALSH Ados	4 200.00
70623500	PS CAF Animation Collective Famille	23 000.00
70630000	PS MSA Animation Globale et Coordination	7 300.00
70631000	PS MSA pour le RAM	1 700.00
70632000	PS MSA pour le Multi-accueil	12 000.00
70633000	PS MSA ALSH 3/12 ans	2 050.00
70634000	PS MSA ALSH Ados	750.00
70635000	PS MSA pour le Laep	640.00
70641000	Participation usagers déductible PS Eaje	52 500.00
70690000	AUTRES RECETTES	400.00
70831000	LOCATIONS SALLES	250.00
70832000	LOCATION DE MATERIELS	420.00
70833000	LOCATIONS DE VEHICULES	3 000.00
70850000	AUTRES PARTICIPATIONS	9 100.00
70851000	PARTICIPATION PUBLICITAIRE	360.00
70881000	PARTICIPATIONS PHOTOCOPIES	3 000.00
<b>Total :</b>		<b>479 670.00</b>

74 SUBVENT.D'EXPLOITATION		
74310000	SUBV DEPARTEMENT	6 500.00
74411100	SUBV SUR ACTIONS MAIRIE MELLE	3 800.00
74510000	SUBVENTION PROJET CAF	4 850.00
74681000	SUBV A G C Com Com Mellois en Poitou	91 000.00
74682000	SUBV P-E Com Com Mellois en Poitou	215 000.00
74683000	SUBV ALSH Com Com Mellois en Po	103 000.00
74684000	SUBV Ados Com Com Mellois en Poitou	72 000.00
<b>Total :</b>		<b>496 150.00</b>

75 AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE		
75610000	COTISATIONS DES ADHERENTS	3 600.00
75620000	COTISATIONS DES ASSOCIATIONS	1 800.00
75821000	REMB UNIFORMATION	5 000.00
<b>Total :</b>		<b>10 400.00</b>

76 PRODUITS FINANCIERS		
76810000	PRODUITS FINANCIERS	500.00
<b>Total :</b>		<b>500.00</b>

# Budget Général

Budget 2020, Exercice N+1 du 01.01.2020 au 31.12.2020

<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: left;">62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>62100000</td><td>PERSONNEL EXTERIEUR</td><td style="text-align: right;">4 900.00</td></tr> <tr><td>62263000</td><td>HONORAIRES ADMINISTRATIFS</td><td style="text-align: right;">4 800.00</td></tr> <tr><td>62280000</td><td>COMMISSION CHEQUES VACANCES - C</td><td style="text-align: right;">110.00</td></tr> <tr><td>62320000</td><td>ANNONCES ET INSERTION</td><td style="text-align: right;">200.00</td></tr> <tr><td>62360000</td><td>CATALOGUES ET IMPRIMES</td><td style="text-align: right;">2 400.00</td></tr> <tr><td>62480000</td><td>TRANSPORT ACTIVITES ET ANIMATI</td><td style="text-align: right;">8 090.00</td></tr> <tr><td>62511000</td><td>VOYAGES ET DEPLACEMENTS</td><td style="text-align: right;">120.00</td></tr> <tr><td>62511100</td><td>FRAIS DEPLACEMENT PERSONNEL</td><td style="text-align: right;">800.00</td></tr> <tr><td>62511200</td><td>FRAIS DEPLACEMENT BENEVOLES</td><td style="text-align: right;">220.00</td></tr> <tr><td>62560000</td><td>FRAIS DE MISSIONS</td><td style="text-align: right;">550.00</td></tr> <tr><td>62570000</td><td>FRAIS DE RECEPTIONS</td><td style="text-align: right;">840.00</td></tr> <tr><td>62580000</td><td>FRAIS CONSEILS ET ASSEMBLEES</td><td style="text-align: right;">400.00</td></tr> <tr><td>62610000</td><td>FRAIS POSTAUX ET TIMBRES</td><td style="text-align: right;">600.00</td></tr> <tr><td>62630000</td><td>TELEPHONE</td><td style="text-align: right;">4 600.00</td></tr> <tr><td>62640000</td><td>ABONNEMENT INTERNET</td><td style="text-align: right;">800.00</td></tr> <tr><td>62710000</td><td>FRAIS BANCAIRES</td><td style="text-align: right;">400.00</td></tr> <tr><td>62811000</td><td>COTISATIONS</td><td style="text-align: right;">8 000.00</td></tr> <tr><td>62812000</td><td>COTISATIONS DES ACTIVITES</td><td style="text-align: right;">150.00</td></tr> <tr><td>62820000</td><td>TRAVAUX FACONS EXECUTES EXT.</td><td style="text-align: right;">12 500.00</td></tr> <tr><td>62825000</td><td>Activités extérieures Enfants</td><td style="text-align: right;">5 400.00</td></tr> <tr><td>62826000</td><td>Activités Exterieures ADOS</td><td style="text-align: right;">5 170.00</td></tr> <tr><td>62828000</td><td>Restauration Multi-accueil</td><td style="text-align: right;">15 300.00</td></tr> <tr><td>62829000</td><td>RESTAURATION ALSH</td><td style="text-align: right;">21 150.00</td></tr> <tr><td>62860000</td><td>FRAIS FORMATION REGLE A DES TIER:</td><td style="text-align: right;">2 300.00</td></tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;"><b>Total :</b></td> <td style="text-align: right;"><b>99 800.00</b></td> </tr> </tbody> </table>	62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS			62100000	PERSONNEL EXTERIEUR	4 900.00	62263000	HONORAIRES ADMINISTRATIFS	4 800.00	62280000	COMMISSION CHEQUES VACANCES - C	110.00	62320000	ANNONCES ET INSERTION	200.00	62360000	CATALOGUES ET IMPRIMES	2 400.00	62480000	TRANSPORT ACTIVITES ET ANIMATI	8 090.00	62511000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	120.00	62511100	FRAIS DEPLACEMENT PERSONNEL	800.00	62511200	FRAIS DEPLACEMENT BENEVOLES	220.00	62560000	FRAIS DE MISSIONS	550.00	62570000	FRAIS DE RECEPTIONS	840.00	62580000	FRAIS CONSEILS ET ASSEMBLEES	400.00	62610000	FRAIS POSTAUX ET TIMBRES	600.00	62630000	TELEPHONE	4 600.00	62640000	ABONNEMENT INTERNET	800.00	62710000	FRAIS BANCAIRES	400.00	62811000	COTISATIONS	8 000.00	62812000	COTISATIONS DES ACTIVITES	150.00	62820000	TRAVAUX FACONS EXECUTES EXT.	12 500.00	62825000	Activités extérieures Enfants	5 400.00	62826000	Activités Exterieures ADOS	5 170.00	62828000	Restauration Multi-accueil	15 300.00	62829000	RESTAURATION ALSH	21 150.00	62860000	FRAIS FORMATION REGLE A DES TIER:	2 300.00	<b>Total :</b>		<b>99 800.00</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: left;">77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>77700000</td> <td>QUOTE PART DES SUBV. INVESTISSEI</td> <td style="text-align: right;">3 950.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;"><b>Total :</b></td> <td style="text-align: right;"><b>3 950.00</b></td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: left;">87 PRODUITS CONTRIB. VOLONTAIRES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>87100000</td> <td>M A D GRATUITE DE BIENS</td> <td style="text-align: right;">30 000.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;"><b>Total :</b></td> <td style="text-align: right;"><b>30 000.00</b></td> </tr> </tbody> </table>	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			77700000	QUOTE PART DES SUBV. INVESTISSEI	3 950.00	<b>Total :</b>		<b>3 950.00</b>	87 PRODUITS CONTRIB. VOLONTAIRES			87100000	M A D GRATUITE DE BIENS	30 000.00	<b>Total :</b>		<b>30 000.00</b>
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS																																																																																																	
62100000	PERSONNEL EXTERIEUR	4 900.00																																																																																															
62263000	HONORAIRES ADMINISTRATIFS	4 800.00																																																																																															
62280000	COMMISSION CHEQUES VACANCES - C	110.00																																																																																															
62320000	ANNONCES ET INSERTION	200.00																																																																																															
62360000	CATALOGUES ET IMPRIMES	2 400.00																																																																																															
62480000	TRANSPORT ACTIVITES ET ANIMATI	8 090.00																																																																																															
62511000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	120.00																																																																																															
62511100	FRAIS DEPLACEMENT PERSONNEL	800.00																																																																																															
62511200	FRAIS DEPLACEMENT BENEVOLES	220.00																																																																																															
62560000	FRAIS DE MISSIONS	550.00																																																																																															
62570000	FRAIS DE RECEPTIONS	840.00																																																																																															
62580000	FRAIS CONSEILS ET ASSEMBLEES	400.00																																																																																															
62610000	FRAIS POSTAUX ET TIMBRES	600.00																																																																																															
62630000	TELEPHONE	4 600.00																																																																																															
62640000	ABONNEMENT INTERNET	800.00																																																																																															
62710000	FRAIS BANCAIRES	400.00																																																																																															
62811000	COTISATIONS	8 000.00																																																																																															
62812000	COTISATIONS DES ACTIVITES	150.00																																																																																															
62820000	TRAVAUX FACONS EXECUTES EXT.	12 500.00																																																																																															
62825000	Activités extérieures Enfants	5 400.00																																																																																															
62826000	Activités Exterieures ADOS	5 170.00																																																																																															
62828000	Restauration Multi-accueil	15 300.00																																																																																															
62829000	RESTAURATION ALSH	21 150.00																																																																																															
62860000	FRAIS FORMATION REGLE A DES TIER:	2 300.00																																																																																															
<b>Total :</b>		<b>99 800.00</b>																																																																																															
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS																																																																																																	
77700000	QUOTE PART DES SUBV. INVESTISSEI	3 950.00																																																																																															
<b>Total :</b>		<b>3 950.00</b>																																																																																															
87 PRODUITS CONTRIB. VOLONTAIRES																																																																																																	
87100000	M A D GRATUITE DE BIENS	30 000.00																																																																																															
<b>Total :</b>		<b>30 000.00</b>																																																																																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: left;">63 IMPOTS, TAXES ET VERSEM. ASSIMIL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>63110000</td><td>TAXE SUR LES SALAIRES</td><td style="text-align: right;">19 765.00</td></tr> <tr><td>63330000</td><td>UNIFORMATION</td><td style="text-align: right;">12 100.00</td></tr> <tr><td>63513000</td><td>AUTRES IMPOTS LOCAUX</td><td style="text-align: right;">70.00</td></tr> <tr><td>63580000</td><td>AUTRES DROITS (SACEM)</td><td style="text-align: right;">270.00</td></tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;"><b>Total :</b></td> <td style="text-align: right;"><b>32 205.00</b></td> </tr> </tbody> </table>	63 IMPOTS, TAXES ET VERSEM. ASSIMIL			63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	19 765.00	63330000	UNIFORMATION	12 100.00	63513000	AUTRES IMPOTS LOCAUX	70.00	63580000	AUTRES DROITS (SACEM)	270.00	<b>Total :</b>		<b>32 205.00</b>																																																																															
63 IMPOTS, TAXES ET VERSEM. ASSIMIL																																																																																																	
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	19 765.00																																																																																															
63330000	UNIFORMATION	12 100.00																																																																																															
63513000	AUTRES IMPOTS LOCAUX	70.00																																																																																															
63580000	AUTRES DROITS (SACEM)	270.00																																																																																															
<b>Total :</b>		<b>32 205.00</b>																																																																																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: left;">64 CHARGES DE PERSONNEL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>64102000</td><td>CACHET ARTISTES</td><td style="text-align: right;">620.00</td></tr> <tr><td>64110000</td><td>SALAIRES ET APPOINTEMENTS BRUT</td><td style="text-align: right;">591 090.00</td></tr> <tr><td>64120000</td><td>CONGES PAYES</td><td style="text-align: right;">1 000.00</td></tr> <tr><td>64500000</td><td>URSSAF</td><td style="text-align: right;">92 970.00</td></tr> <tr><td>64511000</td><td>MEDERIC RETRAITE</td><td style="text-align: right;">25 930.00</td></tr> <tr><td>64520000</td><td>PREVOYANCE CHORUM SNM</td><td style="text-align: right;">9 620.00</td></tr> <tr><td>64521000</td><td>OWLIANCE</td><td style="text-align: right;">7 080.00</td></tr> <tr><td>64560000</td><td>CHARGES GUSO - MAISON ARTISTES</td><td style="text-align: right;">420.00</td></tr> <tr><td>64700000</td><td>CHARGES SOCIALES/CP</td><td style="text-align: right;">500.00</td></tr> <tr><td>64810000</td><td>PARTICIPATION C.E.</td><td style="text-align: right;">6 000.00</td></tr> <tr><td>64850000</td><td>MEDECINE DU TRAVAIL</td><td style="text-align: right;">3 440.00</td></tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;"><b>Total :</b></td> <td style="text-align: right;"><b>738 650.00</b></td> </tr> </tbody> </table>	64 CHARGES DE PERSONNEL			64102000	CACHET ARTISTES	620.00	64110000	SALAIRES ET APPOINTEMENTS BRUT	591 090.00	64120000	CONGES PAYES	1 000.00	64500000	URSSAF	92 970.00	64511000	MEDERIC RETRAITE	25 930.00	64520000	PREVOYANCE CHORUM SNM	9 620.00	64521000	OWLIANCE	7 080.00	64560000	CHARGES GUSO - MAISON ARTISTES	420.00	64700000	CHARGES SOCIALES/CP	500.00	64810000	PARTICIPATION C.E.	6 000.00	64850000	MEDECINE DU TRAVAIL	3 440.00	<b>Total :</b>		<b>738 650.00</b>																																																										
64 CHARGES DE PERSONNEL																																																																																																	
64102000	CACHET ARTISTES	620.00																																																																																															
64110000	SALAIRES ET APPOINTEMENTS BRUT	591 090.00																																																																																															
64120000	CONGES PAYES	1 000.00																																																																																															
64500000	URSSAF	92 970.00																																																																																															
64511000	MEDERIC RETRAITE	25 930.00																																																																																															
64520000	PREVOYANCE CHORUM SNM	9 620.00																																																																																															
64521000	OWLIANCE	7 080.00																																																																																															
64560000	CHARGES GUSO - MAISON ARTISTES	420.00																																																																																															
64700000	CHARGES SOCIALES/CP	500.00																																																																																															
64810000	PARTICIPATION C.E.	6 000.00																																																																																															
64850000	MEDECINE DU TRAVAIL	3 440.00																																																																																															
<b>Total :</b>		<b>738 650.00</b>																																																																																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: left;">68 DOTAT. AMORTISS. ET PROVISIONS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>68100000</td><td>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS</td><td style="text-align: right;">12 000.00</td></tr> <tr><td>68150000</td><td>PROVISIONS IFC</td><td style="text-align: right;">1 500.00</td></tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;"><b>Total :</b></td> <td style="text-align: right;"><b>13 500.00</b></td> </tr> </tbody> </table>	68 DOTAT. AMORTISS. ET PROVISIONS			68100000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	12 000.00	68150000	PROVISIONS IFC	1 500.00	<b>Total :</b>		<b>13 500.00</b>																																																																																					
68 DOTAT. AMORTISS. ET PROVISIONS																																																																																																	
68100000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	12 000.00																																																																																															
68150000	PROVISIONS IFC	1 500.00																																																																																															
<b>Total :</b>		<b>13 500.00</b>																																																																																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: left;">86 CHARGES CONTRIB. VOLONTAIRES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>86100000</td> <td>M A D GRATUITE BIENS</td> <td style="text-align: right;">30 000.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;"><b>Total :</b></td> <td style="text-align: right;"><b>30 000.00</b></td> </tr> </tbody> </table>	86 CHARGES CONTRIB. VOLONTAIRES			86100000	M A D GRATUITE BIENS	30 000.00	<b>Total :</b>		<b>30 000.00</b>																																																																																								
86 CHARGES CONTRIB. VOLONTAIRES																																																																																																	
86100000	M A D GRATUITE BIENS	30 000.00																																																																																															
<b>Total :</b>		<b>30 000.00</b>																																																																																															
<b>Total charges :</b>	<b>1020670.00</b>	<b>Total produits :</b>	<b>1020670.00</b>																																																																																														

